

RAPPORT 2007-2013

Programme européen d'éducation
et de formation tout au long de la vie (LLP)



Evaluation des programmes sectoriels du programme européen
d'éducation et de formation tout au long de la vie (LLP)
en Fédération Wallonie-Bruxelles

TABLE DES MATIERES

Introduction

I. Contexte

- 1.1 Communautaire : la décision du 15 novembre 2006
- 1.2 National : l'Agence et son fonctionnement

II. Analyse des données par programmes

2.1 Comenius : pour l'éducation scolaire

- 2.1.1 Objectifs des programmes sectoriels
- 2.1.2 Complémentarité avec les objectifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- 2.1.3 Analyse des données (Candidature – Sélection – Budget – Spécificités)
- 2.1.4 Suivis des recommandations et nouvelles recommandations

2.2 Leonardo : pour la formation professionnelle

- 2.2.1 Objectifs des programmes sectoriels
- 2.2.2 Complémentarité avec les objectifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- 2.2.3 Analyse des données (Candidature – Sélection – Budget – Spécificités)
- 2.2.4 Suivis des recommandations et nouvelles recommandations

2.3 Erasmus : pour l'enseignement supérieur

- 2.3.1 Objectifs des programmes sectoriels
- 2.3.2 Complémentarité avec les objectifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- 2.3.3 Analyse des données (Candidature – Sélection – Budget – Spécificités)
- 2.3.4 Suivis des recommandations et nouvelles recommandations

2.4 Grundtvig : pour l'éducation des adultes

- 2.4.1 Objectifs des programmes sectoriels
- 2.4.2 Complémentarité avec les objectifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- 2.4.3 Analyse des données (Candidature – Sélection – Budget – Spécificités)
- 2.4.4 Suivis des recommandations et nouvelles recommandations

2.5 Visite d'Etude : pour les professionnels de l'éducation et de la formation

- 2.5.1 Objectifs des programmes sectoriels
- 2.5.2 Complémentarité avec les objectifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- 2.5.3 Analyse des données (Candidature – Sélection – Budget – Spécificités)
- 2.5.4 Suivis des recommandations et nouvelles recommandations

III. Conclusions générales

Introduction

Ce rapport ambitionne de présenter de manière succincte le bilan de 7 années de programmation LLP en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce document est principalement destiné aux responsables politiques, c'est pourquoi nos observations et nos commentaires portent sur 3 éléments d'analyse : l'évolution des candidatures, les sélections et le budget de chaque programme sectoriel.

Avant d'en arriver à cette analyse, le lecteur pourra se rendre compte que chaque programme a bel et bien sa place dans la politique d'éducation et de formation de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour ce faire, les priorités politiques de la Fédération et celles de la Commission européenne seront mises en relation et l'on tentera de mettre en lumière l'impact des unes sur les autres et vice versa.

Enfin, un dernier point concernera le suivi des recommandations qui avaient été faites à chaque programme sectoriel en 2006 lors de la fin de la période de programmation 2000-2006 et l'expression de nouvelles recommandations que l'Agence émet pour la prochaine période allant de 2014 à 2020.

Cette brochure explicative a pour but de montrer aux acteurs politiques locaux et régionaux le travail qui est accompli à l'Agence et l'impact que peuvent avoir les actions des différents programmes sectoriels sur les acteurs de l'éducation et de la formation en Belgique francophone.

Grâce à cet ouvrage, l'Agence espère que les personnes responsables des politiques d'éducation et de formation en Fédération Wallonie-Bruxelles auront un meilleur aperçu de ce qu'il est possible de faire ensemble en Europe et de ce qu'il reste encore à impulser ou à améliorer.

Vous y trouverez le détail des candidatures, des projets sélectionnés et des budgets attribués au cours de la période 2007-2013 dans le cadre des programmes sectoriels Comenius, Leonardo da Vinci, Erasmus, Grundtvig et des Visites d'étude du programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie (LLP).

I. CONTEXTE

1.1 Communautaire : la décision du 15 novembre 2006

Le programme d'éducation et de formation tout au long de la vie est né d'une décision européenne du 15 novembre 2006 et fait suite à plusieurs programmations européennes dans le domaine de l'éducation dont la dernière, Socrates, s'établissait de 2000 à 2006.

Cette décision nous rappelle que : « *Le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie a pour objectif général de contribuer, par l'éducation et la formation tout au long de la vie, au développement de la Communauté en tant que société de la connaissance avancée, caractérisée par un développement économique durable, des emplois plus nombreux et meilleurs et une cohésion sociale accrue, tout en assurant une bonne protection de l'environnement pour les générations futures. En particulier, il vise à favoriser les échanges, la coopération et la mobilité entre les systèmes d'éducation et de formation au sein de la Communauté, afin qu'ils deviennent une référence de qualité mondiale* ». ¹

Le programme LLP poursuit également des objectifs spécifiques :

¹ Décision du Conseil du 15 novembre 2006 établissant la troisième phase du programme d'action communautaire en matière d'éducation « Éducation et formation tout au long de la vie » (décision n° 1720/2006/CE) : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2006:327:0045:0068:fr:PDF>

- Promouvoir l'innovation, l'enseignement de performance à tout âge et mettre en avant la dimension européenne dans l'éducation ;
- Créer un espace européen d'éducation et de formation ;
- Renforcer la cohésion sociale, la citoyenneté active, le dialogue interculturel, l'égalité hommes-femmes et l'épanouissement personnel;
- Aider à promouvoir la créativité, la compétitivité, la capacité d'insertion professionnelle et le renforcement de l'esprit d'initiative et d'entreprise;
- Promouvoir l'apprentissage des langues et la diversité linguistique;
- Soutenir des pédagogies et des pratiques innovantes fondées sur les TIC;
- Accroître la connaissance et le respect des droits de l'homme et de la démocratie, et encourager la tolérance et le respect à l'égard des autres peuples et cultures;
- Encourager une utilisation optimale des résultats et des produits et processus innovants et échanger les bonnes pratiques dans les domaines relevant du programme, afin d'améliorer la qualité de l'éducation et de la formation.

1.2 National : l'Agence et son fonctionnement

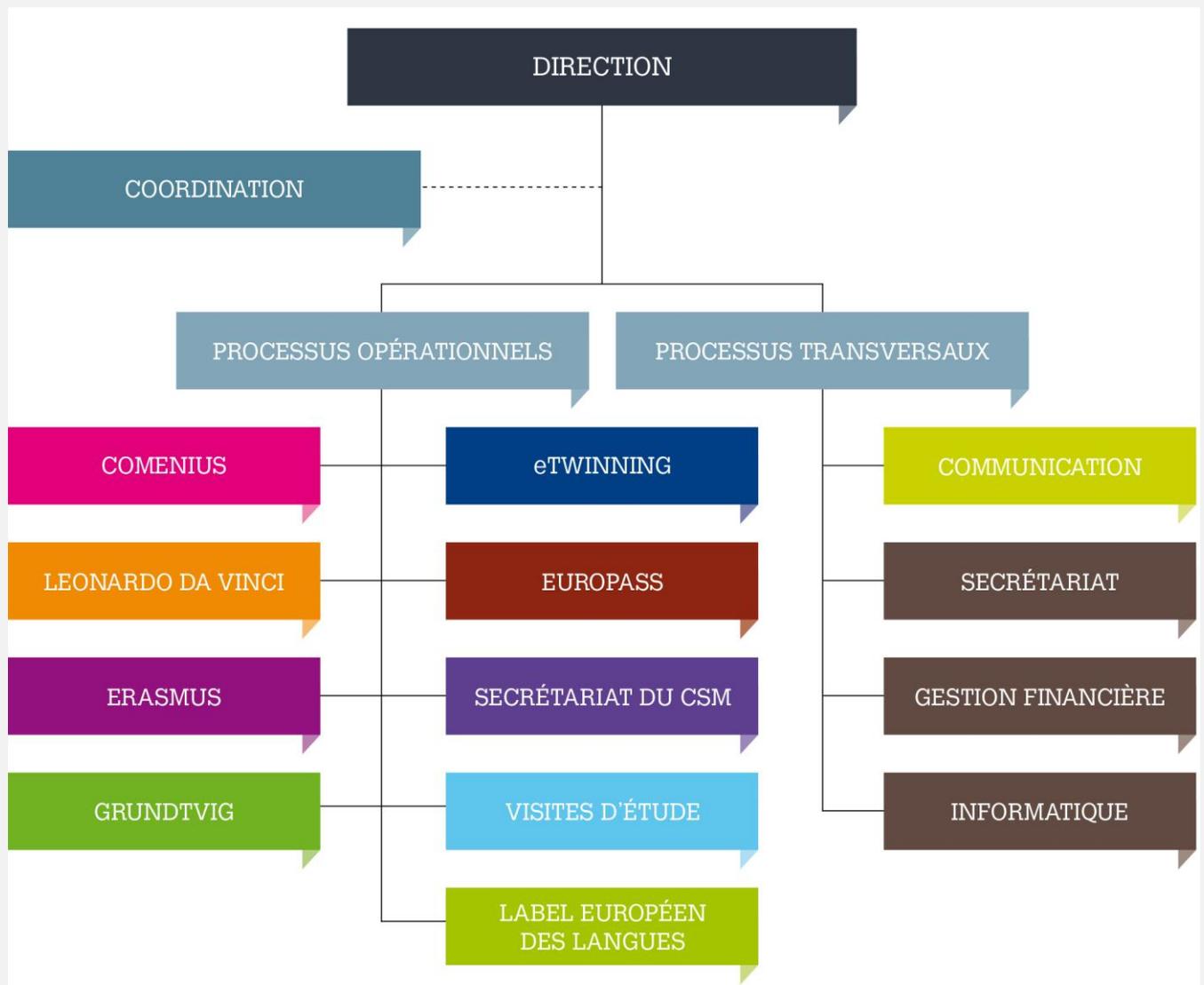
Statut juridique

L'Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (AEF-Europe) a été créée le 19 juillet 2007 par un arrêté de la Communauté française au terme d'un processus de coopération entre la Région wallonne, la Cocof et la Communauté française. Cet accord stipule que l'Agence est une structure commune à ces trois entités et prend la forme d'un service à gestion séparée dépendant du Ministère de la Communauté française.

Les 7 missions de l'Agence :

- Assurer les relations avec les autorités européennes pour la gestion, la promotion et l'information relative au "Programme d'Education et de Formation tout au long de la vie" (LLP).
- Assurer la mise en œuvre des actions décentralisées de l'Union européenne prévues par ce programme.
- Assurer la bonne gestion financière des subsides versés par l'Union européenne.
- Organiser les appels à candidatures.
- Organiser les procédures d'attribution d'aide aux projets dans le respect des principes de transparence et d'égalité de traitement.
- Apporter conseil et assistance technique aux candidats potentiels ainsi qu'aux porteurs de projets déjà habilités.
- Diffuser et valoriser les réalisations et résultats afin de permettre leur assimilation par les systèmes de formation et d'éducation

L'organisation interne



Composition de l'Agence

- La cellule exécutive

La cellule exécutive est l'Agence à proprement parler. Elle est chargée de la gestion quotidienne et exécute les décisions du Comité de gestion.

- Le Comité de gestion

Composé de représentants du monde de l'éducation et de la formation, il assure la direction opérationnelle de l'Agence.

Les *Membres avec voix délibérative* :

- 2 représentants du Gouvernement de la Communauté française
- 2 représentants du Gouvernement de la Région wallonne
- 1 représentant du Collège de la Commission communautaire française.

Notons qu'un suppléant est désigné pour chaque membre effectif.

Les Membres avec voix consultative :

- 1 représentant du Ministère de la Communauté française
- 1 représentant du Ministère de la Région wallonne
- 1 représentant des Services de la Commission communautaire française
- 1 représentant de Wallonie Bruxelles International (WBI)
- les Présidents des Chambres sectorielles (Comenius, Erasmus, Leonardo, Grundtvig)
- le Dirigeant de la Cellule exécutive
- l'Inspection des finances
- tout expert ou observateur que le Comité de gestion juge utile d'inviter

Les Observateurs :

Le représentant de la Communauté française au comité de programme de l'UE.

- Les chambres

Organes d'avis, elles évaluent la mise en place des programmes sectoriels et font des propositions au Comité de gestion. Elles sont chargées de :

- assurer les tâches confiées par le Comité de gestion;
- transmettre au Comité de gestion toute proposition en matière de gestion financière des crédits et de leurs transferts éventuels vers un autre sous-programme;
- émettre tout avis sur les missions de l'Agence pour la partie du programme qui les concerne;
- émettre, d'initiative ou à la demande d'une des parties contractantes, des avis ou des recommandations concernant le programme intégré;
- transmettre une note d'orientation stratégique;
- remettre une évaluation annuelle par sous-programme ou action sur base du rapport d'activités et autres données fournies par l'Agence.

II. ANALYSE DES DONNEES PAR PROGRAMMES

2.1 Comenius : pour l'éducation scolaire

Comenius fait partie intégrante du programme européen pour l'éducation et la formation tout au long de la vie 2007-2013 (LLP), qui regroupe diverses initiatives en matière d'enseignement et de formation. Ce programme a pris la relève de ceux portant sur l'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage en ligne (eLearning) qui ont pris fin en 2006. A l'instar de ses prédécesseurs, le programme LLP a notamment pour objectif de promouvoir la coopération et la mobilité ainsi que de renforcer la dimension européenne de l'éducation. Ses principales actions sont scindées en deux types : les projets d'institutions et les mobilités individuelles. Les premières contiennent les partenariats entre écoles autour d'un thème commun (bi- et multilatéraux) ; les partenariats entre régions européennes autour d'un thème sur l'éducation et les mobilités individuelles des élèves (organisées par les écoles). Les mobilités individuelles reprennent les formations continues (ouvert à tous les acteurs du système scolaire), les assistanats (assister un professeur à l'étranger) et les visites préparatoires.

Agence

2.1.1 Objectifs du programme sectoriel

Outre les objectifs du programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, le programme Comenius poursuit les objectifs spécifiques suivants:

- favoriser parmi les jeunes et le personnel éducatif la connaissance et une meilleure compréhension de la diversité des cultures et des langues européennes ainsi que de la valeur de cette diversité;
- aider les jeunes à acquérir les qualifications et les compétences vitales de base qui sont nécessaires à leur développement personnel, à leur activité professionnelle future et à une citoyenneté européenne active.

Le programme Comenius poursuit les objectifs opérationnels suivants:

- améliorer la qualité et accroître le volume de la mobilité des élèves et des membres du personnel éducatif dans les différents États membres;
- améliorer la qualité et accroître le volume des partenariats entre écoles d'États membres différents, de manière à faire participer au moins 3 millions d'élèves à des activités éducatives conjointes pendant la durée du programme;
- encourager l'apprentissage des langues vivantes étrangères;
- soutenir le développement, dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, d'un contenu, de services, de pédagogies et de pratiques innovants fondés sur les TIC;
- améliorer la qualité et la dimension européenne de la formation des enseignants;
- soutenir l'amélioration des approches pédagogiques et de la gestion des écoles.

2.1.2 Complémentarité avec les objectifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Dans le domaine des relations internationales, la Fédération Wallonie-Bruxelles s'est donnée pour mission de développer la mobilité européenne et internationale des jeunes ainsi que de leur donner une formation d'excellence (sans discrimination d'origine ou de capacité). Dans cette optique, le Ministère de la Fédération a donc favorisé la mobilité individuelle des élèves (avec la finalité de la circulaire Expedis (2011) qui reconnaît les mobilités de jeunes); a porté une attention toute particulière à l'acquisition des connaissances de base des élèves (lecture, expression orale, écrite, la maîtrise de la langue maternelle et la connaissance de 2 langues étrangères, ...), ce qui a poussé beaucoup d'écoles à travailler autour de ces thèmes-là. Enfin, elle a renforcé l'accessibilité de tous aux nouvelles techniques de l'information et de la communication et a tenté de motiver les élèves à redécouvrir le plaisir d'apprendre.

Ces différentes mesures ont permis de mettre en avant la nouvelle action de mobilité individuelle des élèves (2010) mais également les autres actions impliquant des mobilités de jeunes (partenariats scolaires, Regio). Elles ont également permis à nos bénéficiaires de se focaliser sur des compétences clés de l'apprentissage des

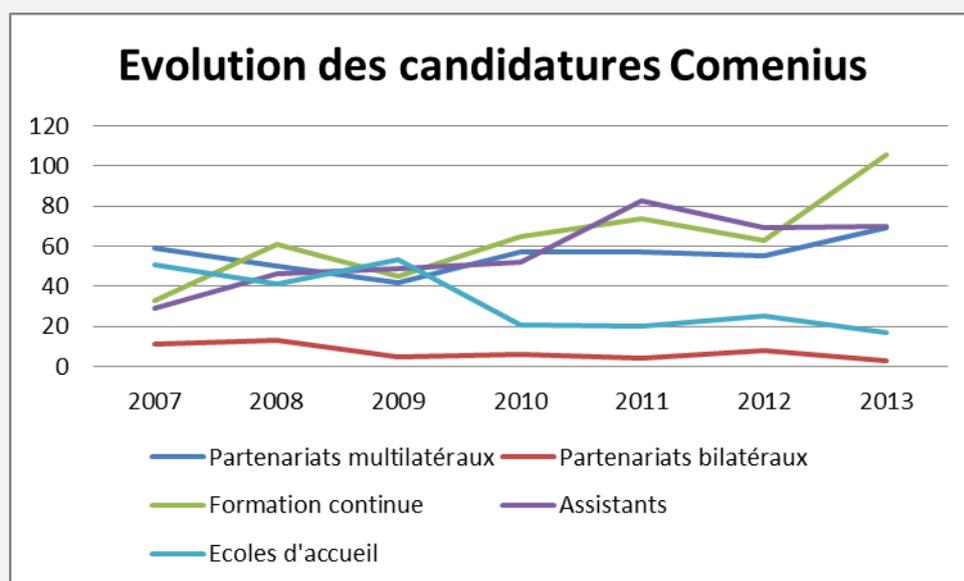
jeunes (compétences de base, TIC, langues, ...) que ce soit lors des projets de partenariat scolaire ou pour suivre une formation continue.

La lutte de l'Union européenne contre le décrochage scolaire qui transparait beaucoup dans les objectifs du programme Comenius, est également en adéquation avec la politique du Ministère de la Fédération. L'Agence en a d'ailleurs fait le thème principal du séminaire de contact organisé en collaboration avec les partenaires de la Grande Région à Liège en décembre 2012. Enfin, la mise en place du Comenius Regio en 2009 a favorisé la coopération entre établissements scolaires de niveaux et de réseaux différents, en collaboration avec les acteurs locaux tels que bibliothèques, centres culturels, musées etc., sous la houlette des autorités communales ou provinciales.

Nous regrettons toutefois le manque de reconnaissance par le Ministère du temps investi par les professeurs dans les formations continues suivies à l'étranger, dans les partenariats scolaires et dans le suivi des élèves qui partent en mobilité. En effet, ces professeurs travaillent pour l'école et pour un projet pédagogique innovant et cet investissement pourrait être encouragé afin d'inciter d'autres écoles à tenter l'aventure Comenius. En effet, l'investissement en temps reste l'un des freins majeurs à la participation au programme.

2.1.3 Analyse des données

Les candidatures



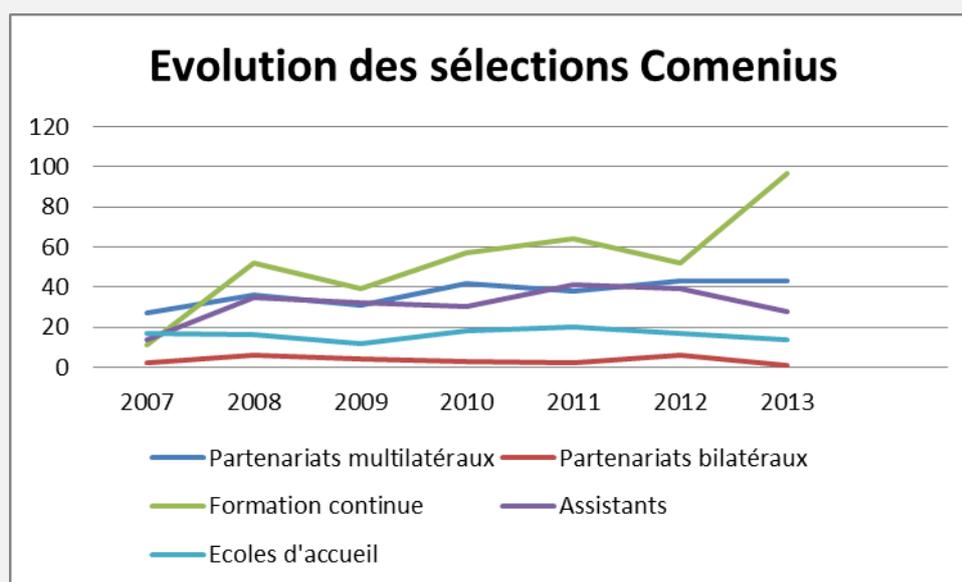
Les actions du programme Comenius pour l'enseignement scolaire obligatoire ont connu une évolution constante positive de leurs candidatures pendant toute la période 2007-2013, exception faite des écoles d'accueil. La nette diminution des candidatures depuis 2010 s'explique par le fait que la moitié des écoles ayant déposé une candidature en 2009 n'a pas reçu d'assistants, faute de demandes de la part de ceux-ci pour venir faire un assistantat en Belgique francophone. Découragées, elles n'ont pas repostulé les années suivantes. Lorsque l'on sait qu'une grande partie du programme Comenius a été remanié pour la programmation communautaire 2007-2013, on comprend mieux pourquoi l'évolution des candidatures est un peu fébrile et pourquoi certaines ont mis un peu de temps à démarrer. En effet, il faut toujours un certain temps d'adaptation avant que les bénéficiaires ne se familiarisent avec les actions modifiées et leurs nouveaux fonctionnements. De plus, le public-cible du programme (les écoles et professeurs) reste un public qui a difficilement accès à l'internationalisation, compte tenu du peu de temps et de personnel dont ils disposent pour se consacrer à des projets internationaux. Ceci explique en partie pourquoi Comenius est le programme qui a le plus de mal à utiliser tout le budget qui lui est imparti.

Arrêtons-nous également un instant sur les deux autres actions Comenius : **la mobilité individuelle des élèves** lancée pour la première fois en 2011 et le partenariat **Comenius Regio**, initié en 2009. Nous avons pris le parti

de ne pas les faire apparaître sur ce graphique car, malgré leur popularité grandissante, elles restent marginales en termes de nombre de candidatures et de sélection.

Année	Comenius Regio	Mobilité des élèves
2009	1	/
2010	0	/
2011	4	2
2012	0	6
2013	4	7

Les sélections



Candidatures	Partenariats multilatéraux	Partenariats bilatéraux	Formation continue	Assistanat – Assistant	Assistanat – Ecoles d'accueil
2007	59	11	33	29	51
2008	50	13	61	46	41
2009	42	5	45	49	53
2010	57	6	65	52	21
2011	57	4	74	83	20
2012	55	8	63	69	25
2013	69	3	106	70	17
Sélections					
2007	27	2	11	14	17
2008	36	6	52	35	16
2009	31	4	39	32	12
2010	42	3	57	30	18
2011	38	2	64	41	20
2012	43	6	52	39	17
2013	43	1	97	28	14

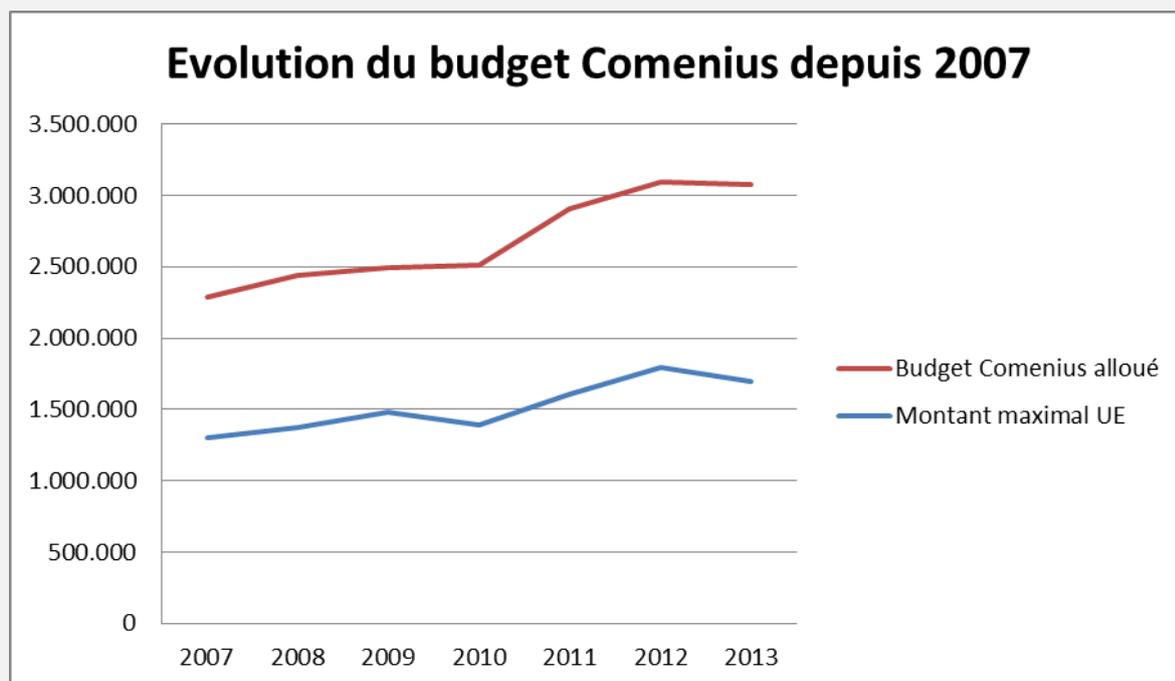
Ici encore, nous notons une augmentation relativement constante de bénéficiaires sélectionnés. Le taux de sélection **des partenariats scolaires** n'a pas toujours été optimal mais grâce à une amélioration de la qualité des projets, il tend à progresser avec les années. Pour ce qui est des partenariats multilatéraux, le taux de

sélection n'était que de 46% en 2007 pour près de 62% en 2013. Il est important de noter qu'un certain nombre de projets n'ont pas été sélectionnés par manque de financement de la part des Agences nationales des pays partenaires. Le partenariat se retrouve alors amputé d'un ou plusieurs membres et n'est dès lors plus finançable.

L'assistantat séduit de plus en plus de jeunes en recherche d'une expérience de mobilité européenne, principalement les futurs enseignants de langues germaniques. Depuis 2007, l'action n'est plus exclusivement réservée aux futurs enseignants de langues mais est accessible à tout futur enseignant, quelle que soit la matière qu'il va enseigner. Bien que les bénéficiaires restent majoritairement de futurs enseignants de langues, nous observons une tendance à la diversification des profils au cours des appels et donc des matières enseignées : professeurs de FLE (français langue étrangère), instituteurs primaires ou maternels, futurs enseignants en histoire, sport, arts, sciences, mathématiques,... Le taux de sélection des assistants a toujours été aux alentours de 50% sauf en 2008 et 2009 où il a atteint 76 et 65%.

Le taux de sélection **des formations continues** est quant à lui en très forte progression depuis 2007 (33% en 2007 pour 91,5% en 2013) et le type de personne qui part en mobilité est lui aussi toujours plus diversifié (inspecteurs, formateurs d'enseignants).

Le budget



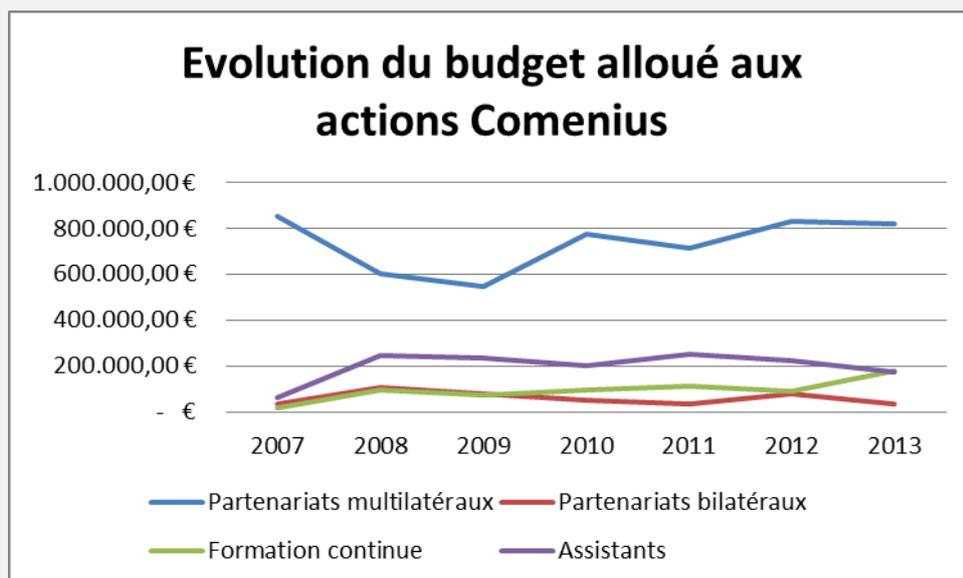
Sur ce premier graphique, nous remarquons que le budget Comenius alloué par la Commission européenne n'a cessé d'augmenter depuis 2007. La Commission est en effet convaincue du bien fondé des projets éducatifs dès le plus jeune âge et à la portée de tous. C'est ainsi que l'Agence a tout mis en œuvre pour atteindre ces objectifs budgétaires et que le budget alloué par Comenius à ses bénéficiaires n'a également cessé d'augmenter. Notons toutefois que le budget alloué ne reprend pas les budgets des visites préparatoires (entre 20.000 et 30.000 € chaque année).

Remarquons une différence entre les budgets conseillés par l'Union européenne et les montants réellement alloués par l'Agence. Mis à part pour l'action d'assistantat, qui dépasse largement son budget prévu, les autres actions sont relativement en-deçà du budget disponible. C'est pourquoi, d'appel en appel depuis 2007, aucune candidature de qualité n'a été refusée pour manque de budget.

Notons toutefois que, excepté pour l'appel 2012 vu l'absence de candidature Comenius Regio, le taux de consommation du budget par appel montre une nette évolution des financements octroyés à l'enseignement scolaire :

Taux de consommation du budget	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	75,11 %	77,77 %	68,71 %	76,08 %	80,54 %	72,94%	81%

Ce que le programme ne consomme pas, il en redistribue 10% chaque année aux autres programmes de l'Agence comme l'y autorise la Commission européenne dans le guide des Agences Nationales.² Agence



Ce deuxième graphique nous montre que l'action des partenariats multilatéraux devance de loin toutes les autres actions en termes de financement. En effet, celle-ci est la priorité du programme européen, chaque Agence nationale devant y consacrer au moins 65% du budget alloué à Comenius. Cela est très bénéfique lorsque l'on sait que cette action est celle qui rassemble le public le plus large (enseignants, élèves, directions, communauté locale...). Vient ensuite l'Assistanat qui connaît année après année, un élan toujours plus important ; arrivent ensuite les formations continues et enfin les partenariats bilatéraux qui semblent ne plus trop séduire nos bénéficiaires même si nous notons un regain d'intérêt en 2012 avec 8 candidatures. Ce manque d'intérêt peut s'expliquer par les contraintes qu'un partenariat bilatéral peut impliquer : l'obligation de partir avec un groupe classe de minimum 10 ou 20 élèves pendant 10 jours d'affilée. La participation à ce type de projet reste néanmoins une expérience très riche au niveau linguistique et culturel, puisque les élèves (et les professeurs) vivent en immersion complète chez leurs partenaires pendant une période non négligeable de 10 jours minimum et les reçoivent à leur tour pendant une période équivalente.

Spécificités, Impacts Comenius

Même si les actions du programme Comenius n'ont pas directement un impact systémique sur l'éducation en Fédération Wallonie-Bruxelles, elles contribuent largement à l'internationalisation de l'enseignement scolaire, à l'amélioration de l'apprentissage des langues, à l'utilisation des TIC, à l'ouverture d'esprit, ...pour plus de 10.000 personnes (professeurs, élèves, direction,...) pour ce qui concerne les partenariats scolaires en 2013. Attention, ce chiffre reprend toutes les personnes ayant participé aux différents projets (partenariats bi- et multilatéraux) en Belgique et en mobilité dans les pays partenaires. Remarquons également qu'aucun réseau de l'enseignement n'est exclu du financement européen.

Au niveau des élèves et des professeurs les projets Comenius sont une grande source de motivation et viennent apporter une bulle d'oxygène dans le quotidien de l'école. Les impacts bénéfiques pour les élèves qui

²Guide des Agences Nationales 2012, Commission européenne à Bruxelles, Novembre 2011, p.53

son le plus souvent mentionnés sont: l'ouverture sur l'autre, les compétences sociales, la motivation pour apprendre/parler une langue étrangère, une meilleure estime de soi et confiance en soi, une plus grande autonomie des élèves (apprendre à apprendre et en situation réelle) et le sentiment d'appartenir à une grande famille européenne. Ajoutons que pour les élèves à besoins spécifiques ou de sections professionnelles, les partenariats leur permettent de voyager (souvent pour la première fois) et de valoriser leur savoir-faire (culinaire, bijoux, publicité, construction, ...). Pour certains, cette expérience d'ouverture sur l'Europe leur donne même l'envie d'aller étudier à l'étranger.

Pour les professeurs, aller voir ailleurs comment l'enseignement est organisé, échanger de bonnes pratiques, sont de réelles sources de motivation et d'idées nouvelles à exploiter. Certains professeurs se mettent à apprendre une langue étrangère pour pouvoir mieux communiquer avec leurs collègues étrangers, d'autres se mettent à l'informatique ou intègrent de nouveaux logiciels. Souvent, quand ils commencent avec Comenius, l'intérêt de la dynamique de projet lié à une dimension internationale les motive et les incite à déposer des projets d'années en années.

Au niveau des établissements, étant donné que le projet couvre souvent plusieurs disciplines, les professeurs commencent à travailler en équipe interdisciplinaire; sections générales et techniques travaillent ensemble. Par exemple, la section secondaire générale travaille au contenu, la section professionnelle HORECA s'occupe de l'accueil et des repas ; ou bien la section secondaire travaille avec des enfants de primaire en organisant des animations sur le développement durable.

De plus en plus, le projet Comenius fait partie intégrante du projet d'établissement et implique tout un groupe de professeurs. Dans certains cas, l'offre linguistique a été adaptée: cours d'anglais à des sections professionnelles qui n'ont normalement pas ce cours dans leur grille, préparation linguistique et culturelle donnée par un(e) assistant(e) Comenius ou un professeur LCO (langue et culture d'origine). Les résultats d'un projet Comenius peuvent aussi influencer sur le règlement de l'école ou modifier les comportements des élèves (exemple : tri des déchets, gestion de l'énergie) à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur de l'école.

Un projet Comenius est aussi une belle vitrine pour l'école ; par exemple, depuis le lancement de la nouvelle action mobilité individuelle des élèves, bon nombre de parents s'intéressent au programme Comenius, soucieux de pouvoir envoyer leur enfant poursuivre (une partie de) son année scolaire à l'étranger.

Communauté locale : Certains parents s'investissent beaucoup dans les partenariats au moment de l'accueil en famille ou lorsque leurs enfants sont sur le point de partir en mobilité. Quant aux autorités locales, elles s'impliquent lors de l'accueil des partenaires, mais certaines sont également parties prenantes dans le projet en organisant une partie de l'accueil et/ou en assistant aux rencontres et réunions de travail. Pour certaines autorités communales, les partenariats ont parfois été l'occasion d'envisager de se lancer dans un partenariat Comenius Regio.

L'impact des **formations** est important, notamment sur la motivation des participants à enseigner et à se former, sur l'introduction de nouvelles méthodes d'apprentissage dans les écoles ainsi que sur la transmission d'une certaine ouverture interculturelle aux élèves. De plus, une étude menée par l'Agence mentionne que près de 80 % des participants gardent des contacts avec des collègues étrangers après la formation et que 1 participant sur 6 a mis en œuvre un partenariat scolaire Comenius avec des homologues rencontrés lors d'une session de formation³. Cette initiative permet donc aux participants d'améliorer leurs compétences dans le domaine choisi, mais également de rencontrer des collègues européens, d'échanger sur leurs pratiques pédagogiques et de revenir avec de nouvelles idées, de nouveaux contacts et de nouvelles perspectives.

Pour ce qui est de l'**assistantat**, l'impact d'un tel stage sur l'assistant est évidemment conséquent sur ses compétences pédagogiques et linguistiques, mais est également significatif en ce qui concerne son développement personnel. Selon une étude européenne, 94% des participants mentionnent un effet bénéfique sur leurs compétences personnelles, notamment la confiance en soi⁴.

2.1.4 *Suivis des recommandations et nouvelles recommandations*

3« Impact des activités de formation financées par Comenius et Grundvig », Tilkon Consultancy, 2010 : http://www.aef-europe.be/documents/IST_Survey_-_Final_draft_FR2.pdf

⁴ « Etude des impacts de l'action assistantats Comenius », Gesellschaft für Empirische Studien, Cassel, Allemagne, 2010: http://ec.europa.eu/education/more-information/doc/2010/comeniusum_fr.pdf

En 2006, l'évaluation finale du programme Socrates⁵ qui comprenait entre autres, le programme Comenius actuel, mettait en garde contre certaines dérives du programme. Examinons-les et tentons de mettre en avant les mesures qui ont été prises, ainsi que les nouvelles recommandations pour l'avenir des actions Comenius.

Trois critiques importantes étaient alors formulées :

Tout d'abord le besoin de mieux intégrer le programme dans les politiques d'éducation et de formation professionnelle en identifiant au mieux en quoi le futur programme pouvait compléter utilement les politiques de l'éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette première recommandation a été relativement peu respectée car même si le programme et la FWB poursuivent les mêmes objectifs fondamentaux (langues, acquisition des compétences de base, internationalisation de l'enseignement, ...), il n'y a eu que peu de contacts entre les autorités politiques et les membres de l'Agence.

Il s'agissait également de mieux cibler les pays où les langues de priorité du « plan Langues de la Wallonie » sont parlées comme l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Irlande, ... ; ce qui a été fait puisque 88 assistants sur 219 (de 2007 à 2013) ont effectué un séjour dans l'un de ces pays.

Enfin, il avait été pointé que les écoles techniques et professionnelles ne participaient pas assez au programme, or, de 2008 à 2013, sur les 284 écoles en partenariat scolaire 84 étaient des écoles techniques et professionnelles. Notons également que parmi ces 284 écoles en partenariat 9 étaient des écoles à besoins spécifiques.

Sur le plan opérationnel, il existait également des difficultés à l'implémentation des actions telles que la non reconnaissance, pour les enseignants, de certaines formations européennes dans les circuits formels et/ou un manque de reconnaissance de leur implication dans des projets; les problèmes liés au remplacement de ces mêmes professeurs...Ici, même si aujourd'hui, plus de formations sont reconnues au niveau européen, il reste toujours de sérieux progrès à réaliser.

La deuxième critique était le peu de visibilité, de connaissance et de reconnaissance du programme. Pour changer cela, Comenius a développé une communication axée sur la publication de bons projets (site de l'AEF-Europe, promotion sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, brochures et événements de valorisation) et la création d'une plaquette/label distribué dans les écoles et attestant de leur participation au programme.

Enfin, en 2006, il a été demandé au gestionnaire du programme de renforcer l'accès des personnes défavorisées aux actions Comenius. Face à cette demande, l'équipe Comenius a prêté une attention toute particulière aux demandes et au suivi des écoles spécialisées et à encadrement différencié. Ainsi et sur toute la durée de la programmation actuelle, Comenius a financé pas moins de 9 écoles à besoins spécifiques et comme précisé plus haut, près de 29,6% des écoles en partenariat sont des écoles techniques et professionnelles et/ou à encadrement différencié.

En ce qui concerne les nouvelles recommandations pour la prochaine programmation, nous ne pouvons que mettre à nouveau en garde contre le manque de reconnaissance de l'investissement des professeurs pour leur important travail au sein des actions Comenius et nous visons une meilleure collaboration avec les autorités politiques à ce sujet.

⁵ « Evaluation finale des programmes Socrates et Leonardo (période 2000-2006), Ministère de la Communauté française, Bruxelles, 2007.

2.2 Leonardo da Vinci : pour la formation professionnelle

Le programme Leonardo da Vinci finance des projets européens dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnelle.

Leonardo permet à différents acteurs tels qu'une école de promotion sociale, une association de formation professionnelle, un demandeur d'emploi ou une entreprise, d'intégrer une dimension européenne à leurs parcours professionnel ou à celui de leur établissement.

Le programme finance plusieurs types d'actions :

- Les mobilités individuelles qui permettent de faire un stage en entreprise ou d'échanger ses expériences avec d'autres professionnels de l'éducation et de la formation au cours d'un séjour enrichissant dans un des pays participant au programme. Elles sont de trois types : formation professionnelle (FPI), mobilité de personnes sur le marché du travail (PMT) et de formateurs de formateurs (VETPRO).
- Les projets de partenariats qui comprennent des mobilités mais qui sont aussi basés sur l'échange de savoirs et de bonnes pratiques. Ils permettent l'obtention de résultats tangibles comme par exemple un rapport, une conférence, un Cdrom, une méthodologie, un site Internet, etc.
- Les projets multilatéraux sont des actions à l'échelle européenne impliquant des organisations de différents pays (au moins 3 acteurs issus de 3 pays différents) afin de mettre au point des pratiques, des outils, des méthodes de travail dans le secteur de l'enseignement et de la formation professionnelle.

2.2.1 Objectifs du programme sectoriel

Outre les objectifs du programme d'éducation et de formation tout au long de la vie, le programme Leonardo da Vinci poursuit les objectifs spécifiques suivants:

- aider les participants aux formations et aux activités de formation supplémentaires à acquérir et à utiliser des connaissances, des aptitudes et des qualifications en vue de faciliter l'épanouissement personnel, l'aptitude à l'emploi et la participation au marché du travail européen;
- soutenir l'amélioration de la qualité et l'innovation dans les systèmes, les institutions et les pratiques de l'enseignement et de la formation professionnelle;
- améliorer l'attrait de l'enseignement et de la formation professionnelle ainsi que de la mobilité pour les employeurs et les particuliers et faciliter la mobilité des personnes en formation professionnelle.

Le programme Leonardo da Vinci poursuit les objectifs opérationnels suivants:

- améliorer la qualité et accroître le volume de la mobilité dans toute l'Europe, de manière à augmenter le nombre de stages dans les entreprises à 80 000 par an au moins pour la fin de la programmation 2007-2013;
- améliorer la qualité et accroître le volume de la coopération entre les établissements ou organisations présentant des offres d'éducation et de formation, les entreprises, les partenaires sociaux et les autres organismes concernés dans l'ensemble de l'Europe;
- faciliter la mise au point de pratiques innovantes en matière d'enseignement et de formation professionnelle ne relevant pas du troisième cycle, ainsi que leur transfert, notamment d'un pays participant à l'autre;
- améliorer la transparence et la reconnaissance des qualifications et des compétences, y compris celles acquises par l'apprentissage non formel et informel;
- encourager l'apprentissage de langues vivantes étrangères ;
- soutenir le développement, dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, d'un contenu, de services, de pédagogies et de pratiques innovantes fondés sur les TIC.

2.2.2 Complémentarité avec les objectifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles

La complémentarité des objectifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles avec ceux du programme Leonardo Da Vinci est très significative puisque ce dernier bénéficie des réformes en cours dans l'enseignement et la formation professionnelle ; elles mêmes grandement influencées par l'évolution du programme.

Les politiques de la FWB définies dans le projet de déclaration de politique communautaire 2009-2014 pour la Fédération Wallonie-Bruxelles et dans le Plan Marshall 2 vert pour la Wallonie visent la coordination dans trois domaines :

- promouvoir et renforcer la formation tout au long de la vie ;
- développer la mobilité européenne et internationale des jeunes et insuffler une dynamique européenne d'excellence dans l'enseignement secondaire ;
- refondre l'enseignement qualifiant en vue de lui redonner ses lettres de noblesse et de mieux répondre aux attentes des jeunes, du marché, de l'emploi et de la société tout en préservant le rôle de socialisation, d'épanouissement et d'émancipation de l'enseignement.

En termes d'objectifs, voici les principaux axes de cette politique coordonnée :

- inscrire la réforme du qualifiant dans le processus européen de réforme de l'enseignement et de la formation professionnelle : la reconnaissance des compétences de chacun lors d'un passage d'un système à un autre sur le plan européen et la mise en œuvre d'un cadre francophone de certifications;
- favoriser la reconnaissance et la validation des compétences dans une perspective de formation tout au long de la vie et mettre en œuvre le système des ECVET dès 2012;
- la mise sur pied du Service Francophone des métiers et des qualifications dont le rôle sera de produire des profils métiers et des profils de formation qui permettent de mieux articuler les relations entre l'enseignement qualifiant, la formation professionnelle et le monde du travail ;
- valoriser les métiers scientifiques et techniques ainsi que l'enseignement qualifiant et promouvoir l'enseignement en alternance ;
- simplifier l'accès aux différentes filières de formation et renforcer l'offre de formation qualifiante articulée autour des opérateurs publics, des organismes privés et sectoriels ;
- organiser des partenariats locaux autour de « bassin de vie » entre les établissements scolaires, les opérateurs de formation, les fonds sectoriels des entreprises, les partenaires sociaux et les pouvoirs publics ;
- la création de pôle de formation rassemblant à la fois les acteurs de l'éducation et de la formation professionnelle et les acteurs du monde du travail et permettant l'implication de professionnels dans l'enseignement qualifiant ;
- renforcer la formation en entreprise et la généralisation des stages en entreprises pour tous les élèves du qualifiant ainsi que pour la formation professionnelle ;
- articuler la formation en cours de carrière des enseignants et la réalité des métiers ;
- développer la démarche qualité dans l'enseignement qualifiant et la formation professionnelle ;
- soutenir l'esprit d'entreprendre par une sensibilisation accrue des jeunes et la mise en place dans l'enseignement d'un volet visant à développer la capacité d'entreprendre ;
- mettre en place une politique d'orientation personnalisée tenant compte des réalités du marché de l'emploi, en privilégiant les secteurs d'avenir et les métiers en pénurie ;
- favoriser le multilinguisme ;
- la formation des jeunes qui quittent l'école sans qualification.

Outre les points repris ci-dessus, la Région de Bruxelles-Capitale confrontée à un taux de chômage très élevé particulièrement chez les jeunes de 18 à 25 ans infra-qualifiés souhaite également :

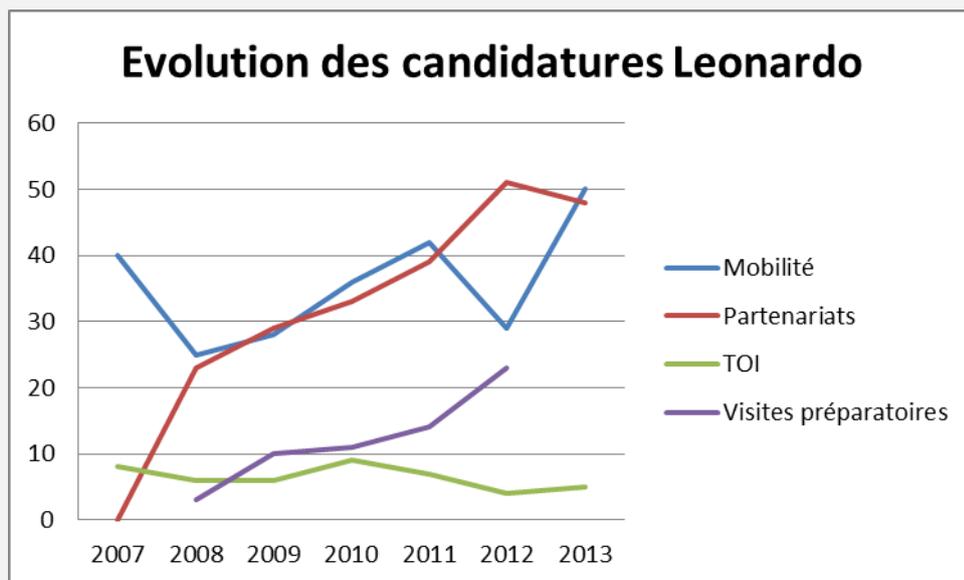
- développer de véritables parcours de formation intégré vers l'emploi à destination des demandeurs d'emploi les plus fragilisés ;
- réorganiser la formation à destination des personnes handicapées ;
- mettre en place un label d'« Entreprise formatrice » afin de reconnaître celles qui investissent dans la formation par l'accueil de jeunes en alternance ou de demandeurs d'emploi ;
- promouvoir la formation pour les petites et moyennes entreprises.

Les activités qui sont développées dans ce cadre sont soutenues par le programme Leonardo qui apporte la plus-value européenne et ce, tant au niveau des actions centralisées que décentralisées. Les projets Leonardo permettent de tester ces nouvelles pratiques, ces nouveaux outils, de se mettre à jour face à ces changements, de devancer les réformes qui auront lieu dans tous les secteurs et de réfléchir à la meilleure manière de s'adapter.

En effet, les projets pilotes ECVET "OPIR" et "CPU Europe" ont contribué et contribuent encore à tester les possibilités du découpage en acquis d'apprentissage en Belgique francophone. L'important chantier de production de référentiel métier et référentiel de formation est également testé et travaillé dans de nombreux projets. De même, la mise en œuvre des ECVET, la validation des compétences, le cadre des certifications sont des recommandations européennes qui sont une réelle priorité en Belgique francophone.

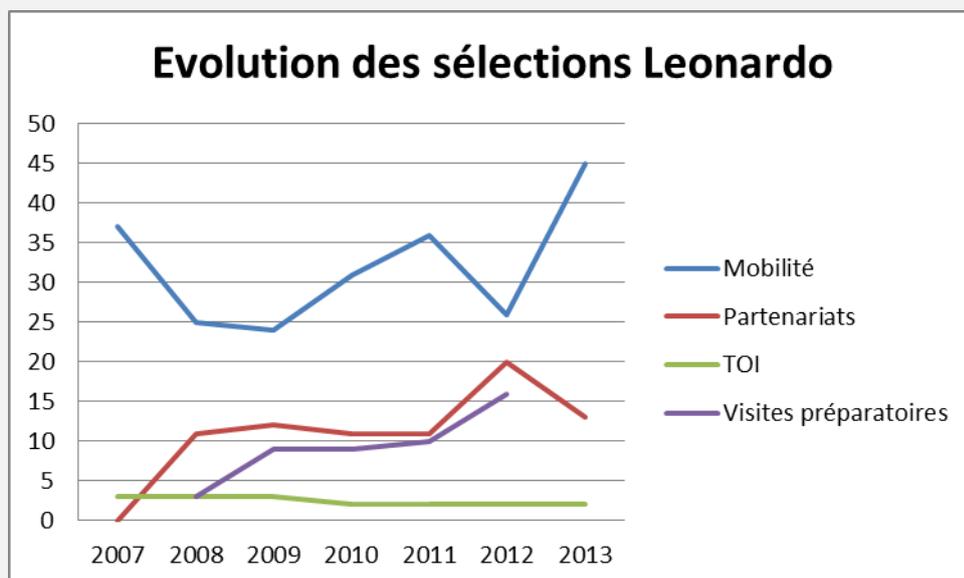
2.2.3 Analyse des données

Les Candidatures



Après une phase de stabilisation en 2007 et 2008 pour la mise en œuvre de la nouvelle programmation, les candidatures des actions Leonardo ont connu une évolution positive constante. Exception faite des TOI qui ont connu une évolution plus mitigée.

Les Sélectionnés



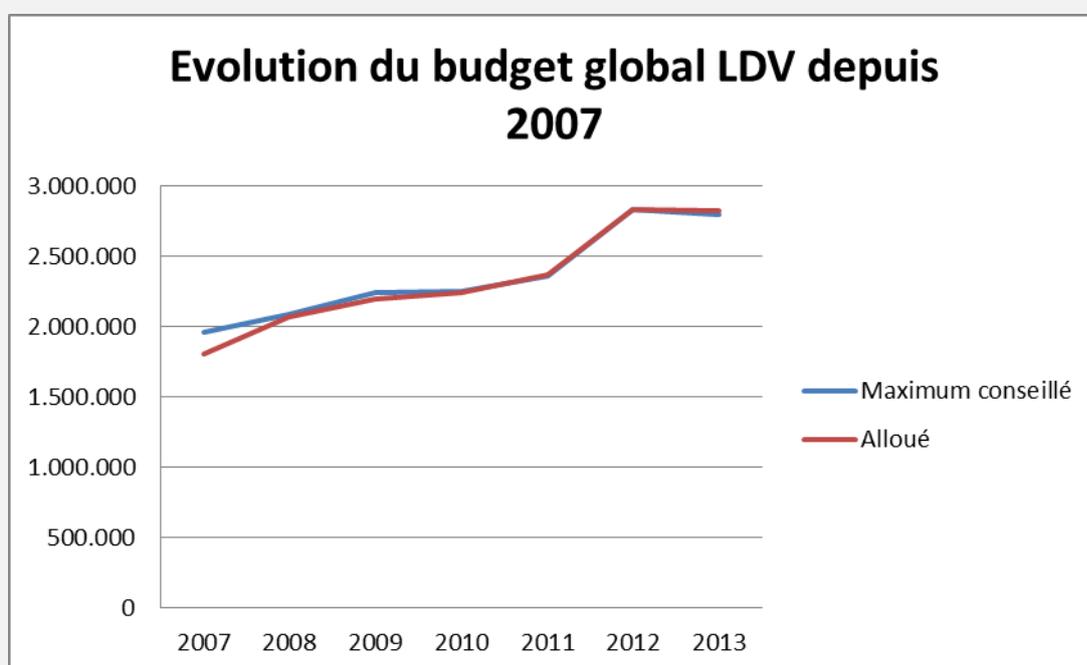
Mise à part une petite baisse de régime en 2008, 2009 et en 2012, le nombre de projets de **mobilité** n'a cessé d'augmenter avec 31 projets sélectionnés en 2010, 36 en 2011, 26 en 2012 et 45 en 2013.

La progression la plus importante a été pour le groupe cible PMT (personnes sur le marché du travail), non seulement en nombre de bourses mais aussi en budget octroyé. Cela s'explique par le fait qu'Actiris est entré dans le programme en 2011 et offre des stages de 6 mois aux demandeurs d'emploi bruxellois.

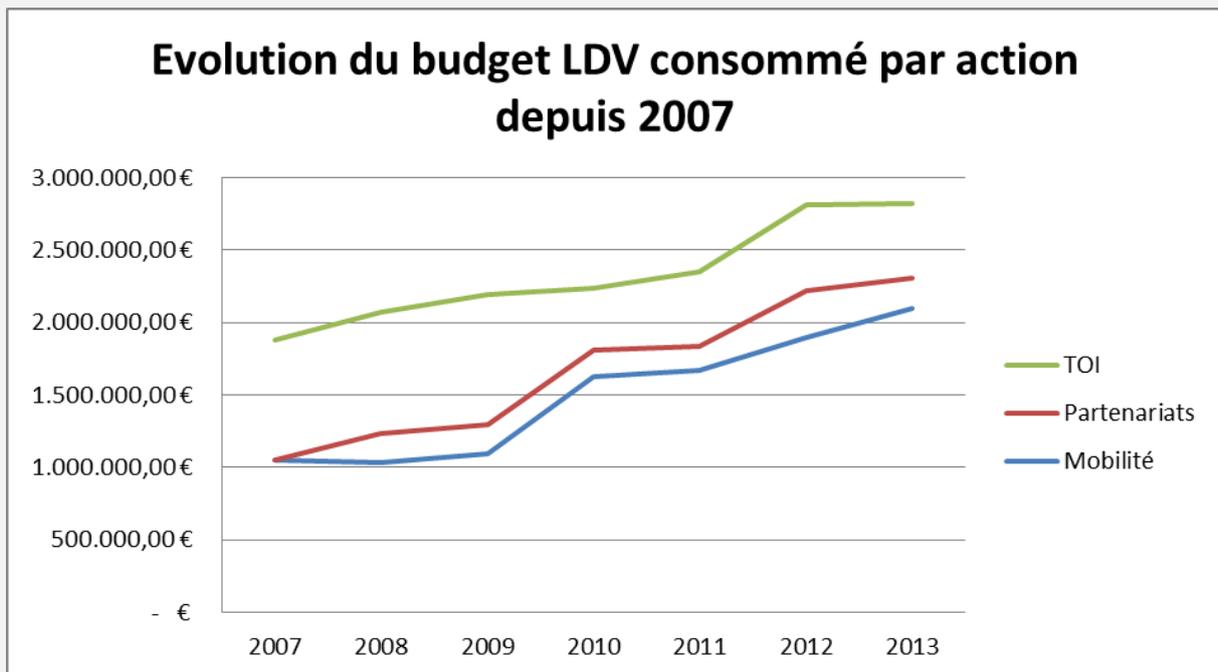
L'action de **partenariat** reste stable dans la quantité des projets sélectionnés (11 en 2008, 12 en 2009 - 11 en 2010, 11 en 2011, 20 en 2012 et 13 en 2013) malgré une très forte demande lors des candidatures. Les sujets développés restent très divers et en 2011 nous avons pour la première fois un projet dans le secteur musical et un projet provenant d'un organisme de promotion sociale.

Enfin, les projets de **transfert de l'innovation** sont au nombre de 2 en 2011, 2012 et 2013. Là aussi, les thématiques développées sont très diverses, par exemple : soins infirmiers, finance éthique et aide aux toxicomanes en 2009, orientation ECVET en 2011 ou encore communication et apprentissage des langues en 2013. De manière générale, le type d'institution et la taille de celles-ci ne change pas d'une année à l'autre.

Le budget



Contrairement à Comenius, le budget du programme Leonardo est en parfaite adéquation avec le budget prévu par la Commission européenne, ce qui atteste de la forte demande de mobilité et d'échanges européens dans le domaine de la formation professionnelle et donc du succès du programme. Le programme dépasse même le budget alloué par la Commission en 2013 grâce à des transferts de fonds provenant du programme Comenius. Cela démontre donc encore une fois, si besoin était, que le programme a tout à fait sa place en Fédération Wallonie-Bruxelles. Attention, sur le graphique, le budget alloué par l'Agence ne reprend pas les visites préparatoires (compris chaque année entre 5 et 10.000 EUR).



Avec ce dernier graphique, nous remarquons que le budget alloué aux différentes actions a connu une hausse très importante depuis le lancement du programme en 2007 surtout la mobilité dont la progression est constante.

Spécificités, Impacts Leonardo

Les mobilités, qu'elles soient celle des jeunes en formation professionnelle initiale (FPI), celle des personnes sur le marché (PMT) de l'emploi ou bien encore celle du personnel de l'enseignement et de la formation professionnelle (VETPRO), ont un impact très positif sur les bénéficiaires d'abord mais aussi sur le système de formation professionnelle en Belgique francophone.

Tout d'abord, l'effet est très positif sur les participants. Dans une grande majorité des cas, les stages étaient en adéquation avec la formation reçue et les participants ont donc pu améliorer leurs **compétences professionnelles**. Le stage a également des conséquences extrêmement positives sur les **compétences sociales** des bénéficiaires (capacité d'adaptation, esprit d'initiative, travail en équipe, remise en question). Les étudiants prennent également connaissance d'un nouveau mode de vie et de travail à l'étranger. Ce qui est d'autant plus important que ces jeunes sont souvent issus de milieux défavorisés (économiquement, socialement, culturellement).

Les stages de longue durée (trois mois) dans un pays de langue étrangère ont permis une amélioration du **niveau linguistique**. Pour les stages de courte durée (trois semaines), on ne peut pas parler de progrès, mais plutôt de déclin dans certains cas.

Grâce au stage Leonardo, les jeunes diplômés et les demandeurs d'emploi ont une **expérience professionnelle** à l'étranger à valoriser auprès de leurs futurs employeurs et bénéficient ainsi d'une intégration facilitée sur le marché de l'emploi.

Pour les jeunes en FPI, il s'agit souvent d'une expérience unique, qui contribue souvent à une meilleure intégration sociale, d'autant plus que leur formation est reconnue dans leur cursus scolaire.

L'impact sur **les formateurs et les accompagnateurs** est également non négligeable: découvertes des apprenants dans un autre contexte, échanges de pratiques méthodologiques, de réflexions sur le métier et au final une nouvelle motivation à poursuivre leur action. La mobilité des enseignants leur permet également de nouer de nouveaux liens professionnels avec des acteurs issus de milieux professionnels diversifiés (entreprises, centres de formation, écoles, etc.). Pour les formateurs, le séjour se limite souvent à l'observation; les bonnes pratiques observées ne sont pas systématiquement transférées.

Un dernier impact très important est le développement de **réseaux de contacts pour l'organisme d'envoi**. Les partenariats qui se déroulent bien sont souvent récurrents et finissent par donner naissance à un véritable réseau de contacts intereuropéens.

La **capacité transnationale** des centres de formation est renforcée et on assiste dans certains cas à une convergence entre les différents systèmes de formation. La relation entre le monde de la formation et le monde entrepreneurial est renforcée. En effet, les entreprises d'accueil bénéficient de la culture du stagiaire, et celle de l'entreprise et de son pays. Chaque partie en retire une expérience humaine de valeur, l'entreprise bénéficie d'un regard nouveau de la part du stagiaire et d'une possibilité de repérer un futur collaborateur à long terme, et le stagiaire s'imprègne de la culture du pays, de l'entreprise, acquiert une expérience de terrain et perfectionne une langue étrangère. Enfin la participation à un projet européen montre le dynamisme de l'institution et contribue à son rayonnement y compris au niveau national.

En ce qui concerne les partenariats, l'impact de cette action a également été positif pour l'ensemble des participants. Grâce aux différents échanges, les partenaires ont constaté au niveau personnel :

- une amélioration des compétences pédagogiques,
- un développement des connaissances grâce à la richesse des réflexions autour des thématiques abordées,
- la découverte de nouvelles approches et de méthodologies innovantes,
- un enrichissement mutuel dans les réflexions,
- une ouverture à d'autres méthodes de travail/valeurs,
- une stimulation et une plus grande motivation dans le travail,
- un encouragement à l'apprentissage d'une langue étrangère.

Au niveau des **institutions**, une des conséquences les plus significatives est le renforcement du réseau de partenaires européens apportant de nouvelles idées de projets et de nouvelles perspectives. Ce type de projet a également permis une adaptation des méthodes de travail suite à l'évaluation des pratiques et l'identification des forces et faiblesses. Le secteur concerné s'est senti renforcé car il a été constaté une évolution des dispositifs de formation et une meilleure définition des compétences nécessaires.

Enfin, au niveau des projets multilatéraux de transferts de l'innovation, l'impact à court terme se retrouve au niveau des organismes ayant participé au projet : ceux-ci profitent de cette expérience européenne pour approfondir leur **réseau**, s'impliquer dans d'autres projets européens et faire valoir leur **expérience** auprès d'autres organismes moins expérimentés. Au travers de ce travail en commun, du croisement de disciplines, de la confrontation d'expertises et de visions complémentaires, naissent des **synergies** qui vont faire avancer la **réflexion**.

Chaque partenariat a été constitué de manière pluridisciplinaire : en tenant compte des expériences en matière de formation, de rayonnement international, d'expertise en matière pédagogique et de formation à distance.

L'impact au niveau des formations est à géométrie variable puisque certains projets sont reconnus dans les formations de leur secteur (hôpital virtuel, Accesschool etc.), alors que d'autres poussent le débat au-delà d'une discipline ou d'une formation particulière en comparant les systèmes d'enseignement et de formation. La diffusion et la dissémination, inhérente à ce type de projet (les outils d'apprentissage en ligne, méthodologies ou grilles d'analyse), ont permis une **réflexion** et une **sensibilisation** auprès du public cible et du secteur concerné. Ce débat et cette réflexion permettent déjà une remise en question des acteurs et un changement dans les **pratiques pédagogiques et professionnelles** à l'échelle régionale, nationale et transnationale.

2.2.4 *Suivis des recommandations et nouvelles recommandations*

Lors de l'évaluation finale de la programmation 2000-2006 du programme Leonardo, plusieurs problématiques ont été relevées:

- Globalement, le programme a manqué de visibilité et de valorisation à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Compte tenu de sa taille et de sa complexité, il avait été conçu comme un programme connexe qui n'a pas centré beaucoup d'attention au niveau stratégique et politique.
- Ensuite et contrairement aux objectifs généraux des programmes, le programme LDV n'avait pas ou peu de dispositions en place pour favoriser l'accès des personnes handicapées au programme.

- Il s'est également avéré difficile de viser le public des PME. L'Agence n'a pas eu les moyens pour y arriver et les PME se sont vite découragées du fait de la complexité administrative du programme.
- Enfin, l'accueil des stagiaires entrants (c.à.d. suivant un stage dans une entreprise belge) n'a pas été développé.

Pour remédier à ces différentes critiques, le programme Leonardo a pris des mesures de 2007 à 2013. Tout d'abord, le programme a acquis une visibilité plus grande auprès du grand public (par la publication de bonnes pratiques, par le biais de structure comme Actiris, bénéficiaire du programme, ...), ainsi qu'auprès de nos dirigeants politiques. En effet, le système des ECVET par exemple, qui vise la valorisation et la capitalisation des acquis de formation d'un système à l'autre, comprends 13 experts issus de tout le secteur de la formation professionnelle (IFAPME, Actiris, Bruxelles Formation, la DGO, le Service francophone des métiers et des qualifications, ...) qui travaille de concert avec l'Agence. Le programme s'est donc plus axé au niveau stratégique et politique. En conclusion, les projets Leonardo devraient être plus en phase avec les évolutions politiques et donc plus durables et pérennes.

Pour ce qui concerne l'accès des personnes à besoins spécifiques au programme, Leonardo a fait quelques efforts puisque 42 participants à besoins spécifiques ont participé aux mobilités dans le cadre d'un partenariat Leonardo 2013.

En 2007, la mobilité en entreprise comptait 166 personnes sur un total de 300 mobilités, en 2010 118 pour 398 mobilités et 444 en 2013.

A un niveau plus global, nous retrouvons les mêmes recommandations pour LDV que pour Comenius. La plupart des recommandations ont été rencontrées.

Il s'agissait en effet fin 2006 de mieux intégrer le programme au sein des politiques de la formation professionnelle :

- Au niveau stratégique :
 - avec la collaboration entre l'Agence et les autorités publiques dont nous avons déjà traité;
 - l'accroissement de la cohérence dans la sélection des projets a été réalisée (les critères de sélections de Leonardo sont aujourd'hui plus transparents, ils se réfèrent aux priorités préalablement fixées dans les appels à projets et dans le programme Opérationnel de la Mobilité) ;
 - des incitants devaient être développés pour que les mobilités s'orientent plus vers les langues de priorité du « plan wallon », malheureusement, une moyenne de 60% des personnes en mobilités partent toujours en France car les langues ne sont pas une priorité en formation professionnelle. Néanmoins, les mobilités favorisent de toute façon plus les langues que si les bénéficiaires étaient restés en Belgique car les 40% restants (dépendant d'une année à l'autre) se divisent entre les pays suivants : Espagne (majoritaire), puis les pays germaniques (en tête les pays anglophones, allemands et néerlandais) et enfin, une minorité dans les pays de l'Est (Pologne, Roumanie) et l'Italie.
 - et inclure un axe de réflexion sur les aspects qualitatifs et novateurs en matière de formation professionnelle, ce qui a également été fait avec les groupes d'experts ECVET notamment.
- Au niveau opérationnel en limitant les barrières inhérentes au système éducatif de la Fédération :
 - difficultés de reconnaissance et de compatibilité avec d'autres écoles des formations professionnelles pour les professeurs et les élèves ;
 - difficultés liées au remplacement des professeurs ; à l'affectation des horaires de travail des enseignants ; et le manque de reconnaissance du travail des enseignants.

Pour cela, sachons que les ¾ des personnes ayant effectuées une mobilité, qu'elles soient en entreprise ou ailleurs reçoivent par la suite un Europass ou un certificat de présence attestant de leur expérience.

2.3 Erasmus : pour l'enseignement supérieur

Le programme Erasmus s'adresse aux étudiants, à leurs professeurs, au personnel des institutions d'enseignement mais aussi, dans le cadre des missions d'enseignement, aux experts étrangers du monde de l'entreprise.

Erasmus finance par ailleurs la coopération entre établissements d'enseignement supérieur dans toute l'Europe.

2.3.1 Objectifs du programme sectoriel

Outre les objectifs du programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, le programme Erasmus poursuit les objectifs spécifiques suivants:

- soutenir la réussite d'un espace européen de l'enseignement supérieur et
- renforcer la contribution de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle au processus d'innovation.

En vue d'atteindre ceux-ci des objectifs opérationnels ont été définis:

- améliorer la qualité et accroître le volume :
 - de la mobilité des étudiants et du personnel enseignant en vue d'atteindre, d'ici à 2020, un niveau de participation à la mobilité étudiante d'au moins 3 millions de personnes,
 - de la coopération multilatérale entre établissements d'enseignement supérieur,
 - de la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises;
- accroître le degré de transparence et de compatibilité des qualifications acquises;
- faciliter la mise au point de pratiques innovantes en matière d'enseignement et de formation, ainsi que leur transfert;
- soutenir le développement d'un contenu, de services, de pédagogies et de pratiques innovantes fondés sur les TIC.

2.3.2 Complémentarité avec les objectifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Pour les instances politiques en place, "une ouverture internationale pour les étudiants de la Fédération Wallonie-Bruxelles est aujourd'hui une nécessité. Effectuer une partie de son cursus à l'étranger est un atout indéniable. Chaque étudiant doit se voir offrir la possibilité d'un séjour à l'étranger avec une approche socioculturelle différente et enrichissante."

Comme l'a souligné le ministre de l'enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt lors des festivités des 25 ans du programme : « Erasmus est une des clés qui nous permettra, avec la contribution du Fonds d'Aide à la Mobilité étudiante alimenté par la FWB, d'atteindre en 2020 notre objectif de 20% de diplômés ayant bénéficié d'un séjour d'études ou d'un stage à l'étranger, comme souhaité dans la déclaration de Bologne. »

La mobilité est clairement soutenue et encouragée en FWB, des fonds nationaux importants sont débloqués à cet effet: le fonds d'aide à la mobilité étudiante (1.655.000 euros) et le complément Erasmus (196.000 euros). La FWB en collaboration avec les deux autres Communautés du pays finance également des programmes d'échanges intercommunautaires : « Erasmus Belgica » et « Futurs enseignants en langues ».

Par ailleurs, le Plan "Creative Wallonia", une des mesures phares de la contribution de la Wallonie et de la FWB au Programme National de Réforme belge 2011, vise à favoriser l'émergence en Wallonie d'une culture généralisée de l'innovation en agissant à différents niveaux et en particulier: enseignement, entreprises et PME. Ce plan s'articule autour de 3 axes: la promotion de la société de la créativité, la fertilisation des pratiques innovantes et le soutien à la production innovante. L'internationalisation de notre enseignement supérieur s'inscrit dans le premier axe où il est prévu de soutenir davantage la mobilité des étudiants mais aussi celle des professeurs, ainsi que de renforcer les liens avec le monde de l'entreprise.

Une autre mesure-phare du PNR concerne la mise en place d'une plate-forme Internet d'apprentissage des langues (ce qui favorise dans le même temps l'utilisation des TIC) et son déploiement sur l'ensemble de la Wallonie: <http://www.wallangues.be>.

L'Observatoire de l'enseignement supérieur met en place les instruments nécessaires à l'évaluation du critère concernant les 20% de diplômés de l'enseignement supérieur ayant effectué une partie de leur cursus à l'étranger à atteindre pour 2020. Un indicateur mobilité a été créé en collaboration avec l'Agence, il est publié à l'adresse suivante <http://www.oes.cfwb.be/index.php?id=indic>.

Wallonie-Bruxelles International (WBI) l'administration publique chargée des relations internationales de la FWB établit de nombreux accords de coopération permettant l'échange de diplômés de l'enseignement supérieur candidats à un programme de spécialisation, de chercheurs ainsi que de diplômés et d'étudiants désireux de parfaire leurs connaissances linguistiques par un stage d'été.

Afin de renforcer la politique de mobilité des jeunes diplômés et chercheurs ainsi que la stratégie de valorisation de nos institutions d'enseignement supérieur, un nouveau programme qui octroie des bourses d'excellence a été mis en place: le WBI.WORLD.

De plus, dans une volonté affirmée de développer les interactions entre le monde du travail et les jeunes, des stages à l'étranger en milieu professionnel sont prévus pour de jeunes créateurs d'entreprises et de futurs diplômés.

Le programme Explort de l'AWEX propose également aux étudiants des stages et formations en dehors de nos frontières.

A signaler également, les activités menées par Wallonie-Bruxelles CAMPUS chargé d'assurer à l'étranger la promotion de notre enseignement supérieur, <http://www.studyinbelgium.be/wallonie-bruxelles-campus>.

Afin de développer une dynamique basée sur l'expertise en FWB et ainsi optimiser son action, l'Agence privilégie, depuis de nombreuses années, un travail en étroite collaboration avec les Experts Bologne, le centre Europass, l'Agence qualité (AEQES) et l'Observatoire de l'enseignement supérieur.

2.3.3 Analyse des données

Les candidatures

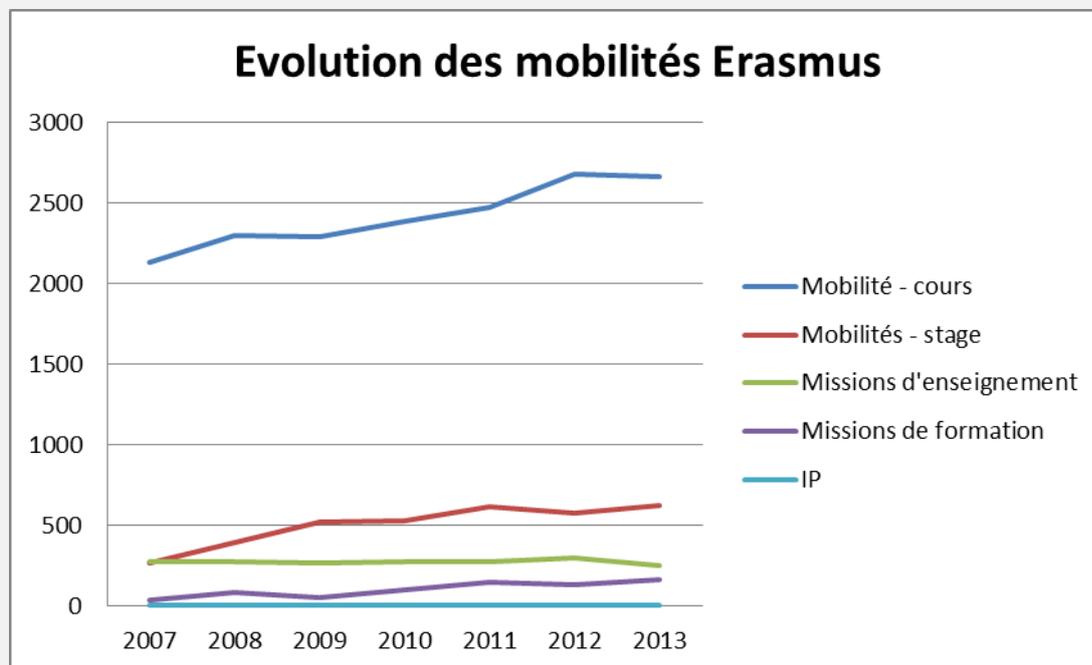
Le programme s'adresse au monde de l'enseignement supérieur au sens large du terme ainsi qu'aux entreprises. Pour pouvoir participer au programme, les établissements doivent postuler auprès de la Commission européenne et obtenir une Charte universitaire Erasmus, véritable sésame pour entrer dans le monde de la mobilité européenne. Les particuliers ne peuvent donc pas déposer leur candidature directement auprès de l'Agence. Le tableau ci-dessous montre l'évolution du nombre d'institutions éligibles à la Charte Erasmus en FWB. Ceci n'est pas le reflet d'une diminution du nombre d'institutions éligibles mais bien le résultat des nombreuses fusions d'établissements.

Années	Institutions éligibles	Institutions détentrice d'une charte Erasmus
2007	58	55
2008	55	50
2009	55	50
2010	49	44
2011	45	41
2012	42	39
2013	42	38

En 2007, la Belgique Francophone compte 58 établissements d'enseignement supérieur dont 55 détenteurs d'une charte.

En 2013 suite aux différentes fusions, on compte 42 institutions de l'enseignement supérieur dont 38 détentrices d'une Charte Erasmus.

Les séjours et missions Erasmus



Depuis le LLP et l'arrivée des stages dans le programme Erasmus, les chiffres de la mobilité étudiante affichent une belle progression, on peut notamment épingler qu'après 5 ans de mise en œuvre, le nombre de stage augmente encore de 18,3% entre 2010 (529) et 2013(626).

Lancées en 1997, les missions d'enseignement connaissent un succès plus relatif auprès de nos institutions. Les missions de formation, quant à elles, n'ont pas encore pu révéler toute leur potentialité mais s'inscrivent peu à peu dans les pratiques de nos établissements pour décoller en 2011 avec un bond de 49% par rapport à 2010.

Agence

Focus sur 2013 :

Pour 98% des **étudiants**, le séjour d'études est une première expérience Erasmus en 2013.

Comme les années précédentes, l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni sont les destinations les plus plébiscitées pour y poursuivre des études.

Les stagiaires, quant à eux, se dirigent plus volontiers vers la France, le Royaume-Uni ou encore le Luxembourg. La durée moyenne d'un séjour d'études tourne autour des 5,18 mois.

La bourse moyenne octroyée pour les séjours d'études passe de 234€ en 2010 à 236,7€ en 2013. Grâce au complément national elle atteint 297,3€. Pour les stages la moyenne est nettement plus élevée et atteint 349,3€ en 2013, le complément national porte la moyenne de bourse mensuelle à 376,8€ (359,3€ en 2012).

En 2011, 2012 et 2013, près de 17% des étudiants mobiles étaient allocataires d'une bourse de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les séjours d'études contre 19,5% pour les séjours de stages.

Le partage Hors Universités/Universités reste assez stable, dans la lignée de la tendance observée les années précédentes: 65% des étudiants sont issus des universités (68% en 2012, 63% en 2011) et 35% relèvent du hors universitaire (32% en 2012, 37% en 2011).

50% des étudiants partent au cours du 1er cycle de leurs études, 50% pendant le 2e cycle. Ce paramètre varie peu au fil des années.

Pour les séjours d'études, les 8 grands domaines sont représentés en 2013 avec une nette prédominance des Sciences sociales/commerce et droit devant les Lettres/Arts, l'Ingénierie, la Santé et les Sciences. La participation à cette action reste nettement moins active au niveau des secteurs de l'Education, des Services ou de l'Agriculture même si on peut observer une augmentation de plus de 30% pour ce dernier secteur.

A l'instar des années précédentes, on peut constater que les stages touchent d'autres publics et proportionnellement font bouger davantage les domaines de la Santé (Médecine et Thérapie/Réhabilitation), des Sciences (surtout la biologie et la chimie) et des Services (tourisme).

A noter que les différences entre domaines d'études sont moins marquées que dans le cadre de la mobilité à des fins d'études.

Conformément à ce qui avait déjà été observé en 2012 et 2011, une tendance à la hausse semble se confirmer pour le financement des missions d'enseignement.

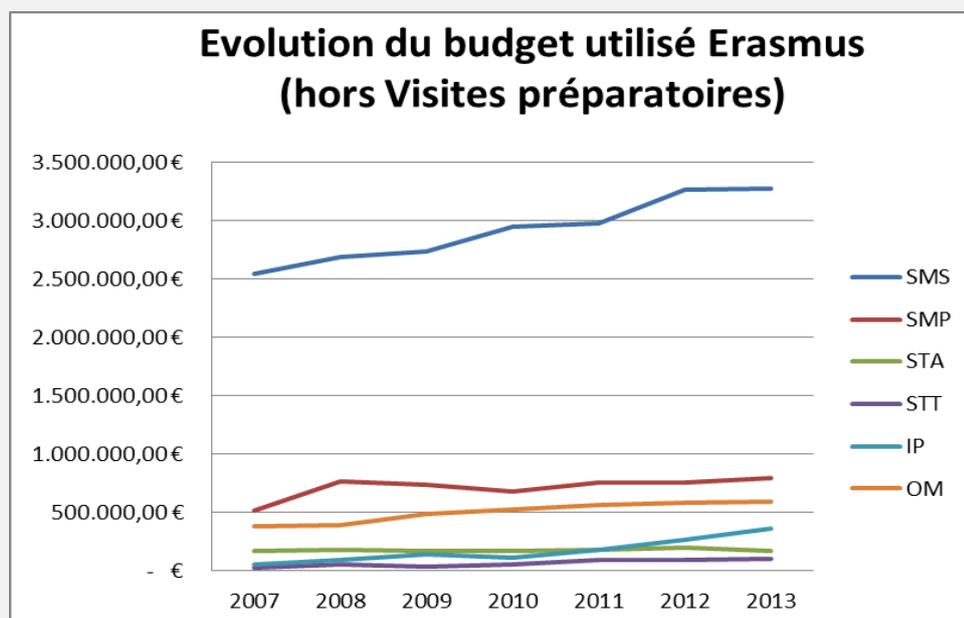
Si des échanges sont organisés dans la majorité des pays éligibles, la France demeure, comme les années précédentes, la destination la plus plébiscitée. La diminution globale du nombre de mobilités a principalement impacté l'Espagne, la Roumanie et la France.

En ce qui concerne les missions de formation, les workshops (41%) et les formations (34%) gardent la faveur des membres du personnel, 6% des participants ont opté pour une mission d'observation.

Années	Programmes Intensifs
2007	2
2008	2
2009	3
2010	5
2011	6
2012	9
2013	9

Bien qu'encore peu développée en FWB, cette action progresse chaque année et séduit de nouveaux participants. Depuis la décentralisation de l'action au niveau des Agences nationales en 2007, le nombre de projets ne cesse d'augmenter pour passer de 2 en 2007 à 9 en 2013.

Le budget



Le budget alloué aux des actions Erasmus en 2013 est de plus de 5 millions d'euros.

Le taux de consommation budgétaire est très élevé et démontre, s'il le fallait encore, le succès du programme Erasmus en Fédération Wallonie-Bruxelles. En 2010, le poste consacré aux séjours d'études dépasse même le budget initialement alloué grâce à un mécanisme de transfert entre les différentes actions Erasmus.

Impacts Erasmus

L'impact de la mobilité Erasmus qu'elle soit menée à des fins d'études ou de stage est estimé important par près de 80% de nos institutions et porte essentiellement sur :

- **Le développement personnel.** La confiance en soi, l'indépendance, la maturité, la capacité d'adaptation, l'esprit critique, l'ouverture à l'interculturel sont autant de qualités que développent les étudiants en mobilité.
- **L'approfondissement des connaissances linguistiques.** Plusieurs études réalisées en Flandre (*Analyse van de verslagen van de Vlaamse Erasmusstudenten 2005-2008*⁶, Evaluation du programme Socrates II⁷, Étude menée par la Haute École Artevelde⁸) indiquent que l'acquis de compétences linguistiques est probablement l'apport le plus important de la mobilité Erasmus.
- **La façon d'envisager le parcours académique**
- **L'enrichissement de la formation**
- **La plus-value en termes d'employabilité.** Les périodes de stage à l'étranger permettent aux étudiants d'avoir accès à d'autres techniques et technologies et favorisent leur insertion future sur le marché de l'emploi. Différentes études montrent que si la majorité des étudiants considèrent le développement personnel comme l'apport le plus important de leur mobilité, ils sont nettement plus dubitatifs quant à l'impact d'une mobilité sur leurs chances de décrocher un premier emploi⁹, et pourtant près de 60%¹⁰ des recruteurs choisiront, à compétences égales, le candidat pouvant attester d'une expérience internationale et ce d'autant plus s'il s'agit d'une mobilité de type stage.
- **La promotion du programme.** Riches de l'expérience acquise à l'étranger, les étudiants Erasmus, de retour en Belgique, font des émules parmi leurs camarades, ils les incitent à la mobilité et participent au processus d'ouverture culturelle de leur institution.
- **L'internationalisation et la modernisation de nos établissements.** Les institutions profitent également de la mobilité qui stimule l'innovation et favorise :
 - o l'adaptation de la formation aux réalités européennes,
 - o l'amélioration des services offerts aux étudiants,
 - o la création de partenariats et la constitution d'un carnet d'adresses d'entreprises en cas de mobilité stage.

Sans oublier que la présence, au sein de nos établissements, d'étudiants Erasmus étrangers renforce l'environnement multilingue et multiculturel.

Cette vision très positive du séjour Erasmus est confirmée par les résultats d'une étude récente¹¹ portant sur les rapports de mobilité des étudiants qui révèle que pas moins de 98,5% des étudiants ayant participé à la mobilité Erasmus déclarent être satisfaits à très satisfaits de leur participation au programme. Les étudiants

6 Analyse van de verslagen van de Vlaamse Erasmusstudenten.2005-2008, Kirsch M., Van den Dries A., Beernaert Y., Geentjens J., Brussel: Epos, 2009

7 Implementatie en impact van het Socrates II – Programma in Vlaanderen, Van den Berghe W., Kirsch M., Beernaert Y., Vlaams Ministerie van Onderwijs en Vorming, Brussel, 2007

8 Een evaluatie van de impact van internationalisering op de Vlaamse curricula voor het Hoger Onderwijs, Arteveldehogeschool, Gent, 2002, herziene versie 2003

9 The Professional Value of Erasmus Mobility, Janson K., Schomburg H., Teichler U., Bonn, 2009

10 Staat een internationale ervaring goed op je cv? Resultaten van de bevraging bij Voka werkgevers., El Meziane H., Antwerpen: VOKA, 2010

11 Regards d'étudiants Erasmus, Educonsult, Bruxelles, 2011

Erasmus vivent leur mobilité comme une expérience inoubliable, un must pour tout étudiant, une expérience unique dans une vie.

Les étudiants apprécient le contact avec des méthodes pédagogiques qui ne leur sont pas familières. En particulier lorsque ces méthodes valorisent le travail individuel et autonome, l'étude réflexive et le travail en groupes de projet. Les étudiants sont également sensibles aux formes d'évaluation qui tiennent compte de leur travail personnel, voire de leur présence et de leur participation active à certaines activités académiques.

L'impact des missions d'enseignement peut être observé à plusieurs niveaux :

- de l'enseignant :
 - o compétences accrues et développement des connaissances par le dialogue avec les collègues et les étudiants de l'institution d'accueil ;
 - o mise en question des dispositifs pédagogiques par la confrontation aux pratiques développées à l'étranger ;
 - o élaboration de projets de recherche, développement de matériel didactique, accès à d'autres infrastructures, mise sur pied des cotutelles de thèses, etc.
 - o intégration des nouveaux acquis aux enseignements et/ou aux recherches de l'enseignant ;
 - o amélioration des connaissances linguistiques.
- des étudiants de l'établissement d'accueil :
 - o ouverture à une approche différente du domaine de spécialité en profitant de l'expertise et du regard de l'enseignant visiteur ;
 - o bénéfice d'une mobilité Erasmus tout en restant dans leur pays.
- des étudiants et de l'établissement d'origine :
 - o partage avec les étudiants et collègues de l'expérience acquise ;
 - o bénéfice d'une expérience internationale sans prendre part à un séjour Erasmus (« internationalisation at home ») ;
 - o consolidation du partenariat existant et personne de référence supplémentaire pour ces destinations (suivi des étudiants, informations sur l'établissement).

Des experts peuvent également être invités à donner quelques heures de cours dans nos établissements. Cette action se démarque par son accessibilité : les institutions peuvent facilement faire appel à des professionnels internationaux à la pointe de leur domaine d'expertise ou de recherche, apportant des retombées positives à tous les acteurs de l'enseignement supérieur :

- pour l'enseignant :
 - o échanges de bonnes pratiques facilités entre enseignants et professionnels ;
 - o mise en question de la pratique et des méthodes d'enseignement par la réflexion conjointe et l'accès aux derniers développements liés au domaine d'enseignement en question ;
 - o mise en perspective de la pratique professionnelle à un niveau international ;
 - o appui au networking européen et contribution à la notoriété internationale de l'enseignant ;
 - o incitation à la pratique des langues étrangères.
- pour les étudiants :
 - o contact avec un professionnel de terrain, de renommée internationale, particulièrement motivant pour les étudiants très souvent demandeurs de ce type de projet ;
 - o offre d'une pédagogie vivante et interactive. Ce type de mission prend souvent la forme d'un séminaire qui permet aux étudiants de confronter leurs questions et leurs doutes à la réalité de leur future profession. Leur investissement dans ce genre de projet à durée limitée mais à haute valeur ajoutée est généralement très élevé ;
 - o internationalisation at home.
- pour l'institution :
 - o intensification du rayonnement international ;
 - o développement de partenariats ou de projets de recherche avec des entreprises à l'étranger ;
 - o accès élargi à de nouveaux lieux de stage ;
 - o conception de nouveau matériel didactique.

Les missions de formation permettent l'échange d'informations, la confrontation à d'autres méthodes, techniques ou infrastructures et le développement des réseaux professionnels. Le caractère innovant et la qualité de ces formations internationales sont souvent mis en avant par les participants. Outre la plus-value

professionnelle, le séjour à l'étranger est une porte ouverte à l'inter-culturalité et contribue à l'enrichissement personnel des participants.

Enfin, les programmes intensifs sont eux aussi très riches puisqu'ils permettent de réunir pendant quelques semaines une équipe enseignante multinationale et pluridisciplinaire de haut niveau et d'atteindre une qualité d'enseignement difficile à égaler par ailleurs.

Les étudiants sont, en général, très satisfaits aussi bien en ce qui concerne la qualité de l'enseignement, l'expertise du corps professoral, les technologies utilisées qu'au niveau des perspectives en matière d'acquis d'apprentissage. L'accès à des connaissances dans des domaines très variés et pointus est mis en évidence. La plus-value pédagogique des projets est renforcée par le travail en groupes internationaux qui stimule la richesse des échanges mais également par l'intervention d'experts du monde de l'entreprise qui apporte du concret à la formation.

L'impact se vérifie à de multiples niveaux :

- volonté d'intensification des échanges entre établissements partenaires et coopération renforcée par de nouveaux projets de collaborations internationales ;
- amélioration de la qualité de l'enseignement par le transfert de savoirs et l'ouverture à d'autres technologies et méthodes pédagogiques ;
- projets de diplômes conjoints ;
- éveil d'un intérêt de la part des étudiants à poursuivre une partie de leur cursus dans un établissement partenaire, etc.

Ces programmes constituent une démarche intéressante pour des domaines d'études qui se prêtent peu à une mobilité de plus longue durée.

2.3.4 Suivis des recommandations et nouvelles pistes de réflexion

En 2006, une des principales recommandations faite à l'Agence était de renforcer la reconnaissance académique des cursus ou des stages. Dans le cadre du processus de Bologne, la FWB a adopté en 2004 le décret « Bologne » qui, avec la mise en place d'une structure en deux cycles des études supérieures, d'un système commun de crédits pour décrire les programmes d'études ainsi que du supplément au diplôme, a fourni les outils nécessaires à cette reconnaissance académique.

En 2007, un Conseil supérieur de la mobilité étudiante a été créé et en 2008, un décret renforçant la cohérence de l'enseignement supérieur et œuvrant à la simplification administrative dans l'enseignement supérieur universitaire et hors universitaire (cadre national des certifications) a été adopté.

Comme l'indique la déclaration de politique communautaire 2009-2014, la Fédération Wallonie-Bruxelles entend favoriser l'expérience internationale pour tous et prévoit d'analyser les freins à la mobilité et de prendre les dispositions visant à :

- organiser des actions de sensibilisation des étudiants et de leur familles afin de renforcer l'intérêt pour la mobilité en cours d'études et lever certains freins culturels à l'encontre de cette mobilité;
- donner accès aux bourses de mobilité aux étudiants fréquentant l'enseignement supérieur de promotion sociale;
- augmenter progressivement le nombre d'étudiants partant en séjour de mobilité;
- développer l'octroi d'un complément significatif à la bourse Erasmus, sur base de critères sociaux à destination des étudiants bénéficiant d'une allocation d'études de manière à ce que l'étudiant puisse assumer les surcoûts liés à un séjour à l'étranger;
- analyser les modalités d'une mobilité en cas de co-diplômation avec des institutions d'enseignement supérieur étrangères en vue d'encourager ces partenariats;
- pérenniser et augmenter le nombre de bourses linguistiques octroyées via les Régions et permettre, sous certaines conditions, que ces séjours puissent être reconnus via des mécanismes de valorisation des acquis de l'expérience;
- poursuivre la possibilité d'octroyer des bourses pour stages et séjours extra-européens en veillant au maintien de la multiplicité des pays partenaires afin de garantir la diversité culturelle des formations et lutter contre une forme de pensée dominante.

En augmentation quasi constante depuis 1987, la mobilité étudiante semble avoir atteint sa vitesse de croisière. Des efforts de développement devront cependant être poursuivis si l'on souhaite atteindre les objectifs européens (20% d'étudiants diplômés mobiles d'ici 2020).

Maintenir, voire élever le niveau de qualité de la mise en œuvre du programme tout en favorisant son accès à un nombre toujours plus élevé d'étudiants, constitue le défi auquel la Fédération Wallonie-Bruxelles doit aujourd'hui faire face.

Les institutions ayant enregistré un taux de croissance au cours des dernières années évoquent, comme facteurs ayant permis cette progression, le dynamisme des relations internationales (information, promotion, disponibilité, réunions de préparation, visite des partenaires), l'inclusion de plus en plus importante et organisée de la mobilité dans les programmes de cours, l'implication du corps professoral et de la direction ainsi que la qualité des partenariats (avec évaluation et dynamique de renouvellement).

Selon les étudiants¹², les standards élevés de qualité atteints par la mobilité SMS sont dus à trois facteurs-clés : une collaboration de qualité structurée entre les institutions de l'enseignement supérieur, des bureaux des relations internationales et des coordinateurs Erasmus compétents, motivés et engagés et une utilisation presque généralisée des outils européens facilitant la mobilité (crédits ECTS, contrat d'études etc.).

On ne peut que se féliciter des avancées déjà réalisées par les autorités en FWB pour établir un cadre pour la mobilité et la soutenir financièrement. Il est cependant à noter que le système actuel de répartition des bourses pêche par l'absence d'une concertation centrale. Les bourses peuvent varier considérablement d'une institution à l'autre et de ce fait heurter le souci d'équité des organisateurs de la mobilité voire susciter le mécontentement des étudiants.

Dans ce cadre, l'Agence souhaite dresser un état des lieux des pratiques en cours en matière de répartition des bourses et entamer une réflexion qui pourrait mener à une harmonisation des pratiques en FWB.

Par ailleurs, l'Agence propose, ci-dessous, quelques pistes à explorer ou à développer en vue de contribuer au déploiement de la mobilité :

La mobilité étudiante :

- **Renforcer les aspects liés à l'information et à la promotion du programme.** Il est primordial que soit mis à la disposition des étudiants une information large et concrète sur les différents aspects de la mobilité, ses possibilités, avantages et modalités. Au-delà du travail précieux et indispensable effectué par le personnel des établissements, l'Agence suggère :
 - o de solliciter de façon plus systématique les anciens Erasmus;
 - o de favoriser l'organisation et la récurrence de journées ou semaines internationales et d'y convier les anciens Erasmus ainsi que les collègues des institutions partenaires.
- **Intensifier la communication et la transparence en matière de reconnaissance académique.** Une gestion du programme d'études suivant le principe de *compétences à maîtriser* (plutôt que de matières à suivre) permettrait une approche plus globale du curriculum et serait de nature à faciliter l'intégration d'une mobilité dans le parcours individuel des étudiants.
- **Encourager la mobilité des étudiants issus des domaines d'études peu représentés dans les statistiques Erasmus (éducation, santé, ...)**
- **Plébisciter les destinations moins prisées ou innover afin d'établir des partenariats vers les pays anglo-saxons.** Il est de plus en plus ardu pour les institutions de la FWB d'établir des partenariats avec certains pays et en particulier avec les pays anglo-saxons. À terme, ceci pourrait mettre en péril les échanges avec ces pays.
- **Alléger la barrière du coût de la mobilité.** Le financement reste, selon une étude commanditée par le Parlement européen¹³, le premier frein à la mobilité. Sur ce point, la situation semble plus favorable en FWB où depuis des années, de nombreuses institutions modulent les montants de bourse en fonction de la situation socio-économique de l'étudiant, suivant en cela une recommandation de l'AEF-Europe. Si cette mesure implique que, dans bon nombre de cas, les bourses ne permettent pas de couvrir tous les coûts supplémentaires liés au séjour à l'étranger, ce système garantit des montants de bourses bien plus significatifs aux étudiants pour lesquels le coût de ce type de projet aurait pu constituer un obstacle à la mobilité. Ce mécanisme de modulation des bourses ainsi que l'instauration du Fonds d'aide à la mobilité étudiante représentent un véritable progrès vers une réelle démocratisation de l'accès à la mobilité. Par ailleurs, l'étude du Parlement européen préconise d'insister sur les avantages à long terme de l'expérience Erasmus en termes de compétences socioprofessionnelles, d'ouverture d'esprit et d'apprentissage d'une langue étrangère et de considérer le séjour comme un véritable investissement, et

¹² *Idem.*

¹³ *Améliorer la participation au programme Erasmus*, Parlement européen, Bruxelles, 2010

ce afin de surmonter les craintes de certains étudiants qui, dubitatifs quant aux avantages à court terme d'une mobilité, hésitent à s'y engager.

Dans le cadre de la mobilité stage, le recours aux contributions des entreprises qui accueillent les étudiants pourrait être développé, qu'il s'agisse d'un soutien financier ou d'autres types d'aide (logement, accès au mess, etc.).

- **Proposer des solutions aux logements**
- **Répondre à la diversité européenne en matière d'organisation des études.** Certains écueils à la mobilité comme le manque de concordance du calendrier académique entre les différents pays peuvent être contournés en proposant des mobilités sur une année complète ou en profitant du système des sessions ouvertes.
- **Renforcer les compétences linguistiques des candidats à la mobilité.** Systématiser l'offre de préparation linguistique et rechercher les possibilités de collaboration en la matière permettrait d'optimiser la formation des étudiants et de les rassurer quant à leurs capacités de réussite à l'étranger.
- **Favoriser l'intégration des étudiants.** Les systèmes de parrainage peuvent faciliter les premiers jours à l'étranger. Les étudiants sont accompagnés dès leur arrivée, des contacts pouvant même être établis avant le séjour.

Les missions d'enseignements et de formation :

Force est de constater que la mobilité des enseignants tend à stagner. Un soutien politique et institutionnel est primordial pour faire évoluer cette action et lui permettre de surmonter les difficultés que rencontre sa mise en œuvre.

Diverses pistes de réflexion sont à explorer. L'Agence en propose quelques-unes ci-dessous en regard des barrières qui restent à lever et peuvent être :

- liées au manque de reconnaissance et de valorisation de la période de mobilité :
 - o intégrer la mobilité dans la charge de l'enseignant, qui verrait ainsi son parcours international valorisé et reconnu ;
 - o octroyer aux enseignants un espace de rencontre physique ou virtuel qui serait le lieu de dissémination de leur expérience et de partage des bénéfices acquis. Ceci permettrait de susciter de nouvelles vocations. De même, la visite d'experts invités ne devrait pas rester l'affaire de quelques-uns mais atteindre l'ensemble du corps professoral. Un espace de partage pourrait être envisagé sous la forme d'un site Internet, d'ateliers de débats et d'échanges, de journées pédagogiques, etc. ;
- d'ordre pratique (gestion de l'absence des enseignants, calendrier) : profiter de la différence de calendrier académique pour organiser les missions;
- d'ordre linguistique :
 - o insister sur la nécessité d'une préparation rigoureuse et concertée ;
 - o recommander l'organisation de tables de conversation afin de faciliter la maîtrise de la langue cible ;
- d'ordre pédagogique (intégration non systématique du cours dispensé dans le cursus local, surtout dans les premières années du partenariat) : sensibiliser les responsables de programme à la plus-value de ces cours et à l'intérêt de leur intégration dans le cursus local afin que ces missions soient profitables à tous ;
- d'ordre personnel : proposer aux enseignants d'accompagner un responsable des relations internationales dans ses visites auprès des partenaires. Un premier contact personnel le rassurera dans sa capacité et ses compétences à mener à bien une mission d'enseignement à l'étranger, qui plus est dans une langue étrangère.

Les Programme Intensifs :

Afin de garantir une large retombée des bénéfices acquis au cours de ces semaines intensives, il est nécessaire de prévoir une dissémination efficace et planifiée ainsi que d'assurer la transférabilité des formations. Ces dimensions doivent faire l'objet de toute l'attention des porteurs de projets et être encore plus développées dans les années à venir.

Un autre défi consiste, ici, à dépasser les contraintes administratives et financières en prévoyant au niveau du partenariat un soutien institutionnel adéquat et une part de cofinancement.

2.4 Grundtvig : pour l'éducation des adultes

Le programme Grundtvig met l'accent sur toutes les formes d'éducation permanente pour adultes. Le programme permet la coopération entre organismes d'éducation des adultes en encourageant la mobilité et l'échange des bonnes pratiques dans toute l'Europe. Il favorise le développement des solutions alternatives de formation pour les groupes vulnérables, les pratiques innovantes, le développement de nouvelles approches pédagogiques et l'utilisation des TIC au sein du secteur de l'éducation des adultes.

Le programme pour l'éducation et la formation des adultes comprend 7 actions, divisées en deux types : les projets d'institutions et les mobilités individuelles. Les projets d'institutions comprennent les partenariats, le volontariat senior et les visites préparatoires, et les mobilités individuelles reprennent les formations continues, l'assistantat et les visites et échanges du personnel de l'éducation des adultes. A côté de cela, existent également les Ateliers, séminaires d'apprentissage européens et ouverts à tous.

2.4.1 Objectifs du programme sectoriel

Outre les objectifs du programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, le programme Grundtvig poursuit les objectifs spécifiques suivants:

- répondre au défi que pose une population européenne vieillissante dans le domaine de l'éducation;
- aider à fournir aux adultes des parcours pour améliorer leurs connaissances et compétences.

Le programme Grundtvig poursuit les objectifs opérationnels suivants:

- améliorer la qualité et l'accessibilité de la mobilité des personnes concernées par l'éducation des adultes dans toute l'Europe, et accroître le volume, de manière à soutenir la mobilité d'au moins 7 000 de ces personnes par an au plus tard en 2013;
- améliorer la qualité et accroître le volume de la coopération entre les organisations concernées par l'éducation des adultes dans toute l'Europe;
- aider les personnes appartenant à des groupes sociaux vulnérables et vivant dans des contextes sociaux marginaux, en particulier les personnes âgées et celles qui ont abandonné leurs études sans qualifications de base, afin de leur donner des solutions alternatives pour accéder à un enseignement pour adultes;
- faciliter la mise au point de pratiques innovantes dans le domaine de l'éducation des adultes ainsi que leur transfert, notamment d'un pays participant à l'autre;
- soutenir le développement, dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, d'un contenu, de services, de pédagogies et de pratiques innovantes fondés sur les TIC;
- améliorer les approches pédagogiques et la gestion des organisations d'éducation des adultes.

2.4.2 Complémentarité avec les objectifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Il existe en Fédération Wallonie Bruxelles, un cadre réglementaire et législatif favorable au programme Grundtvig (enseignement de promotion sociale, décret éducation permanente). En effet, les objectifs de ce secteur de l'éducation correspondent aux objectifs du programme Grundtvig, à savoir le développement d'une éducation pour adultes de qualité visant le développement personnel, social, culturel et citoyen. Le maintien de ce cadre en FWB a donc favorisé l'implémentation du programme Grundtvig.

Le programme Grundtvig n'a pas influencé directement le secteur au niveau des politiques en tant que telles, mais bien le terrain des organisations d'éducation des adultes ayant pris part à un projet Grundtvig. Les résultats des projets Grundtvig (décentralisés) peuvent se mesurer au niveau de l'institution et des nouvelles pratiques mises en place suite aux rencontres européennes.

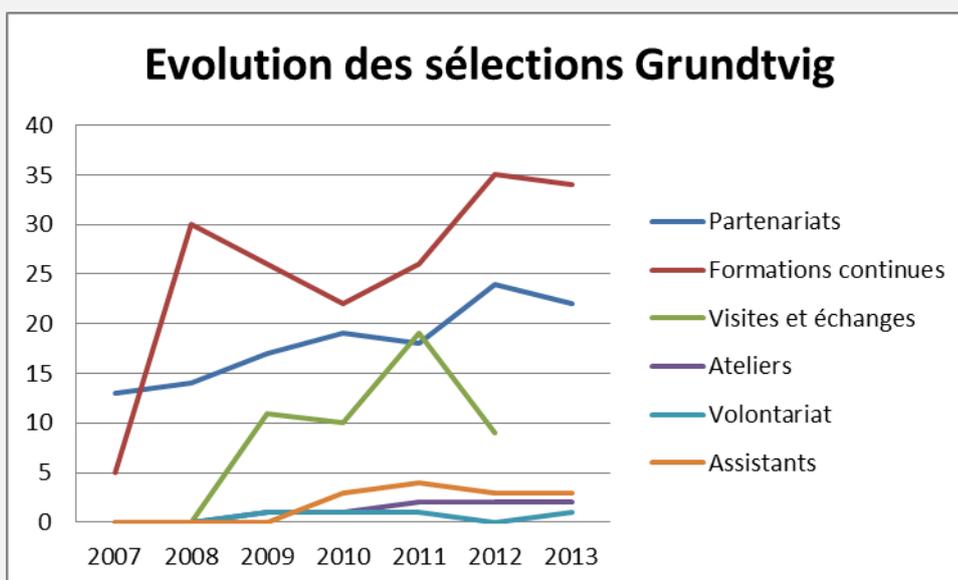
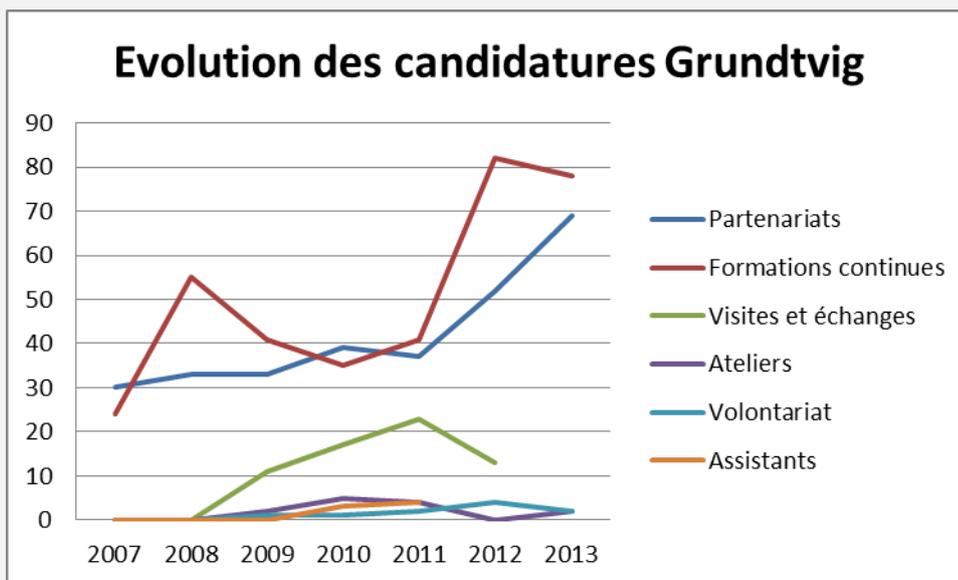
La participation de certains « décideurs » politiques (membres de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale, administration de l'éducation permanente) à des actions de visites et échanges Grundtvig permet néanmoins une dissémination à ce niveau là également.

Par ailleurs, l'Agence a envoyé différents intervenants et participants à 2 conférences européennes sur l'alphabétisation (Luxembourg et Norvège). Les cadres de l'administration ayant participé à ces conférences peuvent alors diffuser les acquis à leur retour en FWB.

Enfin, le fait qu'un organisme belge, Lire et Ecrire Communauté française asbl, soit à la tête d'un Réseau Grundtvig sur l'alphabétisation a donné une certaine visibilité au programme, et l'Agence a constaté une augmentation du nombre de candidatures de ce secteur, principalement au niveau de l'action des bourses de formation continue Grundtvig.

2.4.3 Analyse des données

Les candidatures - Les Sélectionnés



En ce qui concerne les candidatures des partenariats, on remarque une progression continue depuis 2007. En moyenne 1 candidature sur 2 est financée, avec un taux de sélection lui aussi progressif. Les 2/3 de ces candidatures proviennent du secteur associatif et traitent le plus souvent de thématiques centrées sur la citoyenneté active et l'éducation interculturelle.

Les projets de volontariat senior financés traitent de l'intergénérationnel, notamment autour d'activités de volontariat à caractère social (écoles de devoir, etc.).

La courbe des candidatures de l'action des Ateliers reste relativement stable depuis 2007 avec deux points culminants en 2010 et 2012 – avec 5 candidatures. En 2011, 3 des 5 projets déposés concernaient l'éducation artistique : art et seniors, art et handicap, art et nature.

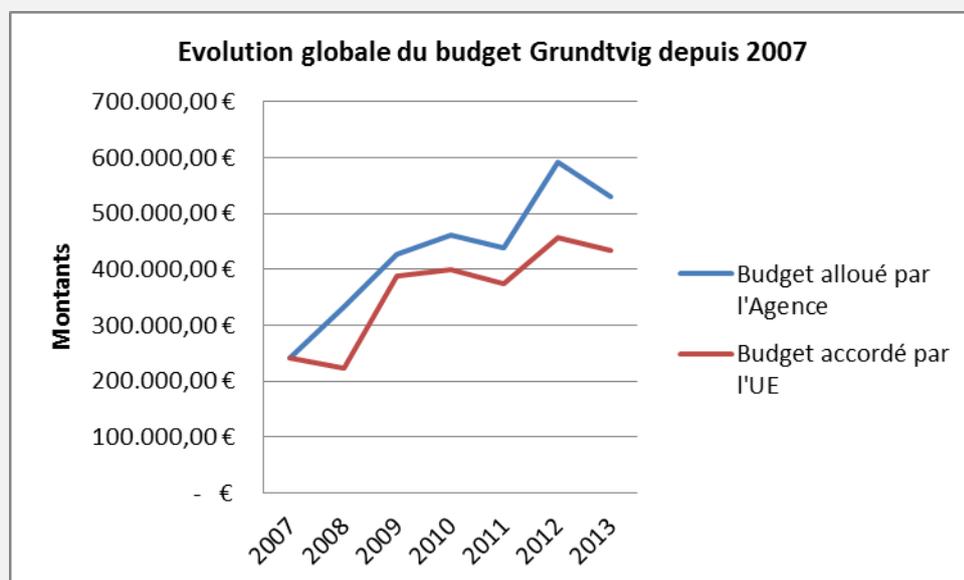
Pour ce qui est des mobilités individuelles, le scénario diffère assez d'une action à l'autre :

- La courbe des formations continues reste assez stable avec une grande augmentation des candidatures en 2012. Notons également que, depuis 2009, l'action des formations continue a été dédoublée par l'action des visites et échanges. Cette dernière a récupéré toutes les mobilités individuelles telles que les stages d'observation ou la participation à des conférences européennes (et l'action des formations continue n'a conservé que les candidatures pour des cours formels).
- Pour l'Assistanat, le nombre de candidatures reste marginal. Le profil type d'un assistant Grundtvig est une personne déjà sur le marché du travail dans le secteur de l'éducation des adultes ou souhaitant s'y engager suite à des études dans le domaine. Les candidatures sont de grande qualité car elles demandent une grande implication du candidat qui doit trouver lui-même l'institution qui va l'accueillir à l'étranger et se mettre d'accord préalablement sur les tâches qu'il réalisera sur place.
- L'action des Visites et échanges fonctionne très bien. Les candidats postulent principalement pour réaliser un stage d'observation dans une institution du secteur à l'étranger ou pour participer à une conférence. La variété des thématiques couvertes reflète la diversité du secteur.

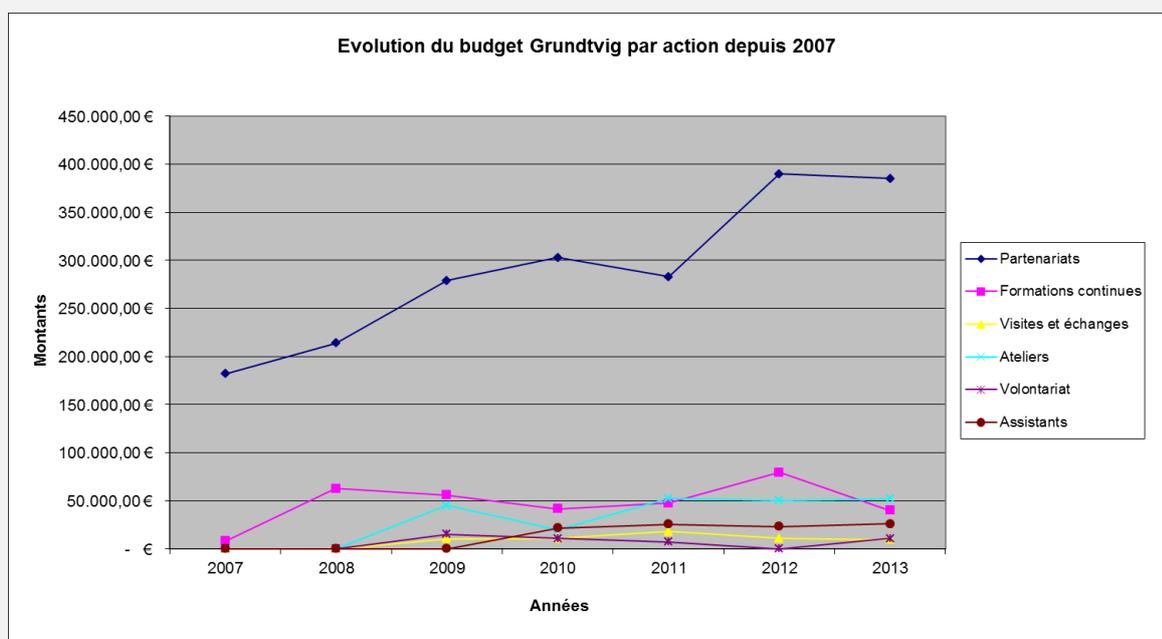
En moyenne, le programme connaît un bon renouvellement des candidatures reçues, même si pour certaines des nouvelles actions Grundtvig, le nombre total de candidatures reste marginal.

Le budget

Le programme Grundtvig est celui qui possède le budget le plus restreint, avec seulement 4 % du budget total. Entre 2007 et 2013, le budget Grundtvig s'est échelonné entre 240.382 € et 530.335€.



Du fait de ce budget restreint, le programme a chaque année (exception faite de 2007) dépassé le budget qu'il lui était alloué par l'Union Européenne. Cela a été possible grâce aux transferts de fonds entre programmes. Ce tableau met donc en évidence une demande de financement plus importante pour le secteur de l'éducation des adultes.



Du point de vue de l'évolution du budget par action, on remarque que les partenariats et les formations continues aspirent la moitié du budget.

Mis à part l'évolution positive du budget des Ateliers, les sommes allouées aux autres actions restent marginales compte tenu du nombre restreint de candidatures.

Spécificités, Impacts Grundtvig

1. Projets d'institution :

L'impact des projets de partenariats éducatifs se mesure tant au niveau des apprenants, du staff, de l'institution que de la communauté locale.

L'impact sur les apprenants se reflète principalement en termes de confiance en soi, de compétences sociales (prise de parole en public, écoute des autres, respect des autres dans un fonctionnement de groupe, adaptabilité, gestion des émotions, autonomie, prise de responsabilité...) ou encore d'ouverture interculturelle.

Les principaux aspects positifs d'un partenariat éducatif Grundtvig sur les formateurs sont l'effet remotivant, la mise en perspective de sa propre pratique professionnelle, un nouveau souffle et de nouvelles idées. Au contact de leurs homologues européens, les formateurs apprennent à intégrer de nouvelles pédagogies et de se situer par rapport à leur propre pratique. Enfin, les rencontres interculturelles sont également importantes dans ce type de projet ainsi que le gain linguistique qui en découle.

Les projets d'institution permettent également une amélioration des compétences dans le domaine des TIC. En effet, pour communiquer avec leurs partenaires, le staff – toutes générations confondues- est amené à utiliser les outils informatiques (internet, présentations power-point, etc.).

Les participants expérimentent la gestion de projet. Le respect du timing à suivre, les actions à mener localement avant la mobilité suivante, la répartition équilibrée des tâches, le travail d'information et de communication des actions menées sont autant de tâches à gérer pendant les 2 années du projet.

Au delà des formateurs directement impliqués dans le projet, ce dernier peut avoir des retombées plus larges au niveau de l'institution dans son ensemble.

Généralement, le projet amène une meilleure coopération entre les formateurs et stimule l'esprit d'équipe. Le cursus de formation des institutions est amélioré grâce aux pratiques pédagogiques ramenées des rencontres européennes.

Finalement, un dernier impact se fait ressentir au niveau de la communauté locale. En FWB, celui-ci est proportionnel à la taille du réseautage. Paradoxalement, le partenariat européen permet de tisser et renforcer des liens avec des organismes locaux également.

Nous ne nous étendons pas sur l'action de Volontariat Senior qui n'a été lancée qu'en 2009 et pour laquelle il serait encore prématuré de poser des conclusions. Soulignons que cette action traduit une conception particulièrement riche de l'éducation des adultes en considérant le volontariat comme une forme d'apprentissage informel et permet l'entrée dans le programme de nouveaux types d'organismes (secteur social et culturel et non pas uniquement des organismes d'éducation des adultes stricto sensu).

Au niveau des Ateliers, ceux-ci ont permis la mise en place de séminaires européens sur des thématiques diverses : alphabétisation, expérimentation de différentes disciplines artistiques, cirque et handicap. Cette variété a particulièrement été appréciée par les organisateurs et les participants.

2. Mobilités individuelles :

Les impacts des différentes mobilités individuelles sont similaires : les participants rentrent avec un nouveau souffle et une nouvelle motivation pour leur pratique professionnelle.

Les bénéficiaires rapportent dans leurs bagages des nouvelles méthodologies de travail résultant de la formation et des échanges entre participants. Ces formations permettent de mettre en place des contacts européens et certains projets de partenariats sont ainsi initiés. Dans certains cas, des forums Internet ont été créés afin de maintenir le contact entre les participants. La dimension humaine et les rencontres faites sur place sont particulièrement appréciés.

2.4.4 *Suivis des recommandations et nouvelles recommandations*

Concernant la programmation 2007-2013, l'Agence avait comme objectif d'assurer un certain équilibre, en termes de participation au programme, entre le secteur formel de l'enseignement de promotion sociale et le secteur non formel des asbl (notamment de l'éducation permanente).

Dans l'ensemble, on peut dire que le monde associatif est plus représenté dans les projets de type institutionnel (partenariats éducatifs) alors que l'enseignement de promotion sociale est mieux représenté au niveau des bourses de mobilité individuelle (notamment, les formateurs en langues étrangères allant se former aux didactiques des langues).

Une des premières recommandations pour les années à venir sera de gérer le manque de budget pour atteindre les objectifs fixés par l'Union Européenne d'augmenter ou au moins de maintenir le nombre de participants au programme. Le manque de budget du programme Grundtvig ne permet pas de financer des candidatures supplémentaires avec le risque de démotivation des candidats potentiels qui voient une candidature de qualité rejetée faute de financement suffisant.

A cet égard, l'Agence cible la promotion du programme auprès des secteurs les plus pertinents en regard des objectifs du programme Grundtvig (principalement le secteur de l'enseignement de promotion sociale et de l'éducation permanente) afin de garantir une utilisation optimale des fonds.

Les fonds ont été et seront répartis entre les différentes actions Grundtvig en prenant comme critères la demande, le budget nécessaire et la promotion des nouvelles actions Grundtvig.

L'Agence continuera à promouvoir les nouvelles actions encore peu représentées (volontariat senior et assistantat), et ce, dans la limite du budget disponible.

Au vu du retour reçu par les organismes de volontariat, la période de 3 semaines minimale prévue pour les volontaires à l'étranger ne rend pas le recrutement des volontaires (et donc ce type de projets) aisé.

Concernant l'assistantat Grundtvig, et notamment la participation des personnes déjà sur le marché du travail, passer d'une rémunération salariale à une bourse, est également une barrière à la participation.

Enfin, l'Agence incite à un renouvellement dans les organismes ou des personnes bénéficiant du programme, en instaurant des règles de roulement : limitation à l'accès aux bourses de Formation continue à tous les 24 mois, aux bourses de Visites et échanges à 1 par an, et aux Partenariats éducatifs à 1 projet par an.

Enfin, il serait utile de rationaliser la gestion des 7 actions Grundtvig actuelles afin d'alléger les procédures administratives et de dégager du temps pour le suivi qualitatif.

2.5 Visites d'étude : pour les professionnels de l'éducation et de la formation

Le programme de visites d'étude est un programme de l'UE destiné aux décideurs et aux spécialistes de l'éducation et de la formation professionnelle. Il donne l'occasion d'effectuer une visite de 3 à 5 jours dans un des pays européens participant au programme afin d'en apprendre plus sur des initiatives politiques réussies et des exemples de bonnes pratiques. A cette occasion, des nouveaux contacts avec des homologues de toute l'Europe sont établis.

Une visite d'étude est composée de présentations théoriques, de visites d'établissements d'enseignement ou de formation professionnelle, de ministères, de divers lieux de formation ainsi que de temps d'échange entre les participants. Les groupes sont composés de 8 à 15 personnes.

2.5.1 Objectifs du programme transversal

Outre les objectifs du programme d'éducation et de formation tout au long de la vie, le programme transversal poursuit les objectifs spécifiques suivants:

- promouvoir la coopération européenne dans les domaines recouvrant deux sous-programmes sectoriels ou plus;
- promouvoir la qualité et la transparence des systèmes éducatifs et de formation des États membres.

Le programme transversal structuré en quatre grands axes poursuit les objectifs opérationnels suivants:

- soutenir l'élaboration des politiques d'éducation et de formation tout au long de la vie ainsi que la coopération au niveau européen, notamment dans le contexte du processus de Lisbonne, du programme de travail «Éducation et formation 2010», ainsi que des processus de Bologne et de Copenhague et de leurs successeurs;
- faire en sorte de disposer de données, statistiques et analyses comparables pouvant servir de base à l'élaboration des politiques d'éducation et de formation tout au long de la vie, de suivre les progrès accomplis pour atteindre les objectifs en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie et d'identifier les domaines nécessitant une attention particulière;
- promouvoir l'apprentissage des langues et soutenir la diversité linguistique dans les États membres;
- soutenir le développement, dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, d'un contenu, de services, de pédagogies et de pratiques innovantes fondés sur les TIC;
- faire en sorte que les résultats du programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie soient dûment reconnus, exposés et mis en pratique à grande échelle.

Le programme des visites d'étude s'inscrit dans le premier objectif opérationnel.

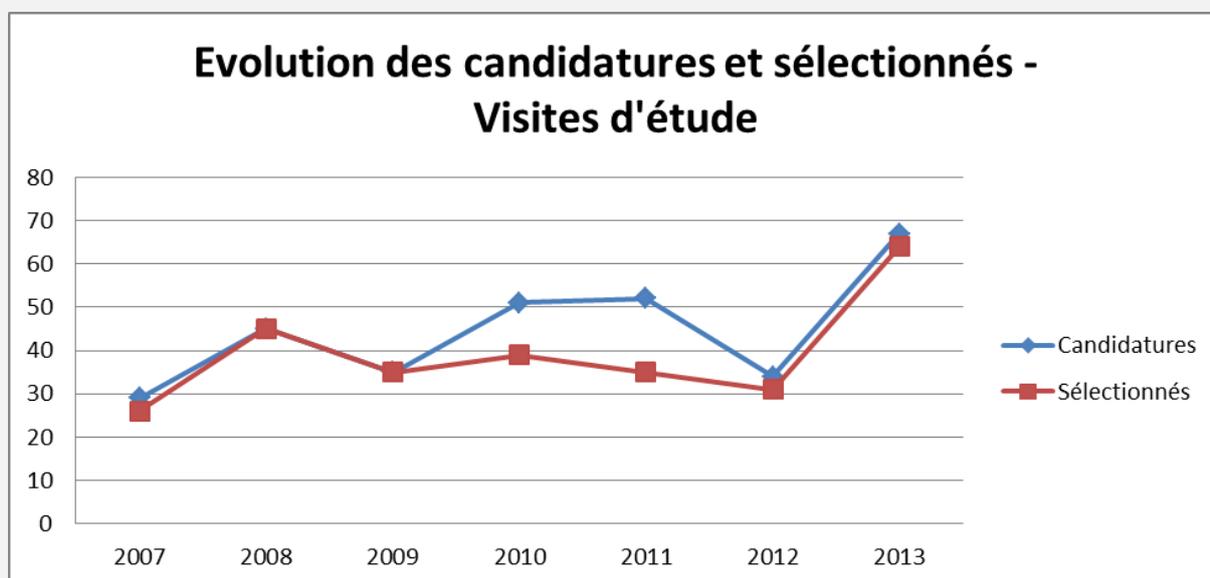
2.5.2 Complémentarité avec les objectifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Les priorités du programme d'éducation et de formation tout au long de la vie correspondent à celles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. De ce fait, le programme des visites d'étude s'inscrit parfaitement dans la démarche d'internationalisation grandissante. Les répercussions concrètes sont difficiles à cibler mais les bénéficiaires reviennent avec des expériences et des exemples de bonnes pratiques qui sont diffusées à tous les niveaux.

L'intérêt pour le programme de visites d'étude n'a cessé d'augmenter vu le contexte favorable à l'internationalisation de l'éducation et de la formation et à la mobilité. Les gens veulent voir ce qui se fait ailleurs, ils veulent échanger leurs expériences, confronter leurs idées. Les candidatures restent dès lors stables et les bénéficiaires reviennent très satisfaits de leur expérience qu'ils partagent avec leurs collègues et leurs autorités.

2.5.3 Analyse des données

Les candidatures - Les Sélectionnés



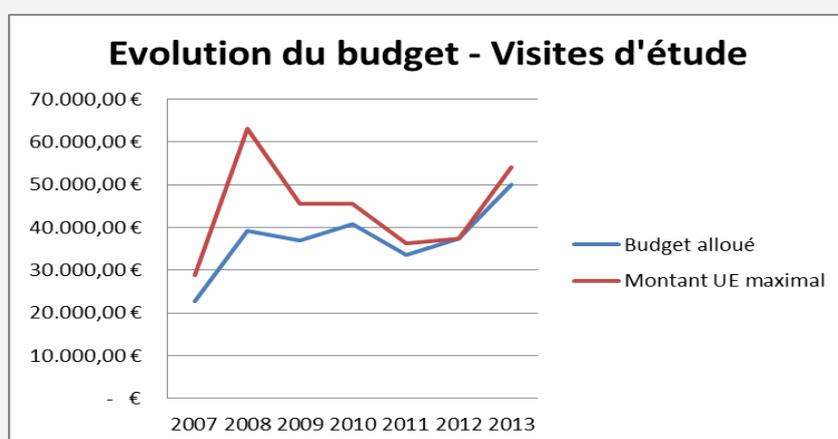
L'année 2013 est un succès par rapport aux années précédentes avec 67 candidatures et 64 sélectionnés.. Ce chiffre s'explique sans doute par le fait que les candidats savaient à l'avance que c'était leur dernière chance de participer à cette action vu que l'initiative allait être supprimée dans le nouveau programme.

Depuis 2008, l'Agence reçoit une grande majorité de candidatures provenant de nouveaux candidats. Toutefois il semble inévitable de recevoir après quelques appels, des candidatures de personnes ayant déjà participé au programme, ce qui s'est produit en 2011.

L'Agence est très satisfaite du nombre de candidatures pour l'organisation des visites d'étude. L'objectif était d'en recevoir plus et de les diversifier et c'est chose faite. Nous sommes passés de 3 à 5 visites offertes dans le catalogue pour l'année 2012-2013 (c.à.d. 10% du nombre de candidatures qui étaient de 51 en 2010).

Au niveau des thèmes, l'offre est diversifiée : l'enseignement spécialisé, la modularisation de l'enseignement qualifiant, l'éducation de promotion sociale au service de l'intégration professionnelle, l'expérimentation de l'approche orientante et la préservation des savoir-faire en Europe sont les 5 thèmes proposés.

Le budget



Ce graphique démontre que cette action connaît, après 7 années de programme, un intérêt certain de la part de ses bénéficiaires. En effet, la ligne du budget attribué est très proche de celle de l'Union européenne.

Spécificités, Impacts Visites d'études

Souvent, les personnes qui participent au programme de visites d'étude sont entrées dans LLP par une autre "entrée" comme Comenius, Erasmus ou Grundtvig.

L'avis général est que le programme de visites d'étude offre une possibilité "en plus" et bien concrète pour échanger des bonnes pratiques sur un sujet précis.

La plupart des bénéficiaires sont satisfaits de leur visite. Les bénéficiaires sont contents de l'organisation des visites, de la qualité des informations reçues, du fait qu'elles sont interactives et très enrichissantes. En général, l'organisateur est assez souple et s'adapte aux contraintes matérielles et aux souhaits des participants.

Les visites permettent souvent la mise en place de collaborations internationales car c'est un lieu d'échanges de problématiques rencontrées et où on envisage ensemble les solutions possibles.

Les visites permettent de découvrir les différents systèmes d'enseignement et de formation et de les comparer avec le nôtre.

Les bénéficiaires sont souvent satisfaits de pouvoir comparer le système belge et celui des pays participants, car cela permet de se rendre compte qu'on peut modifier le système établi.

D'un point de vue personnel, les bénéfices d'une visite d'étude sont indéniablement la remotivation, l'envie de collaboration, le partage et l'échange. Par la suite, certains bénéficiaires se lancent même dans l'organisation d'une visite d'étude ou d'un projet dans un des 4 programmes sectoriels.

Les participants trouvent important le fait que les visites d'étude offrent la possibilité aux acteurs scolaires de découvrir et de se confronter à d'autres manières d'enseigner et à d'autres approches éducatives.

Les participants aux visites d'étude sont des personnes impliquées dans des organismes qui touchent de nombreux publics et bien souvent, dans des organismes décisionnels (groupe de travail, ...). Cela permet de pouvoir proposer différents points de vue, avec des exemples acquis en visite et déjà mis en pratique dans d'autres pays.

2.5.4 Recommandations

Puisque le programme transversal des visites d'études n'existe en tant que tel que depuis la programmation européenne 2007-2014, il n'y avait pas de recommandation antérieure. Néanmoins, l'intégration des visites d'étude du Cedefop et du programme Arion en un seul programme de « Visites d'étude » en 2007 était la réponse à un besoin, celui de développer en Fédération Wallonie-Bruxelles des synergies entre différents secteurs de l'enseignement et de la formation.

Une première étape lors de la phase de transition de 2007 était donc de veiller à mieux identifier les possibilités de complémentarités entre les différents secteurs, à développer dans le cadre des deux phases suivantes de mise en œuvre du programme (2008-2010, 2011-2013).

Nous avons par ailleurs vu plus haut que le programme a réussi à créer des synergies d'une part entre les différents programmes de l'Agence et d'autre part entre les différents secteurs de l'enseignement et de la formation. Le succès du programme transversal n'est donc plus à démontrer et son utilité encore moins.

Toutefois, faire participer le secteur de la formation professionnelle et les partenaires sociaux au programme s'avère difficile depuis le début du programme, notamment parce que les délais contraignants ne cadrent pas toujours avec les impératifs du secteur. Dans l'avenir, il s'agira donc de prêter plus d'attention à la participation de ces acteurs, sans quoi la synergie ne serait pas totale.

L'Agence va ainsi continuer son effort pour faire participer plus de personnes issues du volet formation au programme. Pour ce faire, la promotion ciblée vers le public visé sera maintenue et des contacts personnels établis partout où cela s'avèrera possible.

III. CONCLUSIONS GENERALES

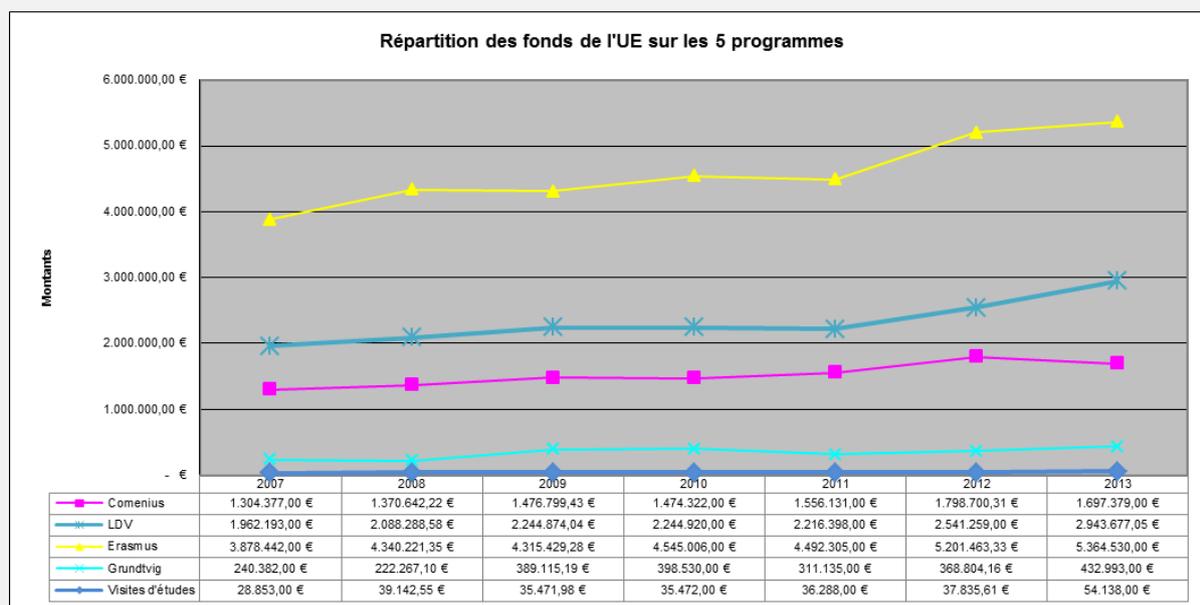
A la lecture de ce document, le lecteur a pu apprécier la complétude des programmes de l'Agence pour l'éducation et la formation. En effet, le programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie a veillé à s'intégrer à la politique régionale de la Fédération Wallonie-Bruxelles en répondant aux besoins de la population en matière de formation et ce à tout les âges.

En effet, depuis 2007, les membres de l'Agence ont dicté leurs lignes de conduite en tenant compte du contexte communautaire Belge en termes d'éducation et de formation professionnelle. De plus, l'Agence, de part son statut de service à gestion séparée a les mains plus libres en termes d'innovation, ce qui fait de l'AEF-Europe, un partenaire particulier du développement du système de l'éducation et de la formation Belge francophone.

Quant aux différentes données chiffrées analysées, il est à noter qu'elles sont positives dans leur ensemble. Que ce soit au niveau des candidatures, des projets sélectionnés ou de l'évolution budgétaire, les données sont souvent constante ou en progression. Cela veut dire que malgré les différentes barrières qu'il peut y avoir lors de la mise en œuvre des actions, ces dernières répondent bien à une demande de mobilité et d'ouverture interculturelle latente.

Sur le graphique ci-dessous se trouve la répartition des fonds qu'attribue l'Union européenne aux 5 programmes. Sans surprise, Erasmus est le programme qui arrive en tête avec un budget qui s'échelonne de 3.8 millions en 2007 jusqu'à 5 millions en 2013. Cette progression budgétaire est très significative des priorités de l'Union européenne qui porte une attention particulière sur le secteur de main d'œuvre 'hautement qualifié'.

Leonardo Da Vinci et Comenius suivent une progression similaire avec un point culminant en 2012 tandis que Grundtvig voit son budget diminuer malgré la forte demande de fonds dans ce secteur.



La prochaine programmation prévoit une augmentation du budget général; ce qui laisse présager de très bonnes possibilités de financement dans le futur.

Enfin, les recommandations faites en 2006 ont pour la plupart été réalisées et parfois même surpassées. Toutefois, lors de la prochaine programmation, l'Agence s'attèlera davantage à fédérer les acteurs du développement de l'éducation et de la formation professionnelle en Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'améliorer encore la reconnaissance et la valorisation des actions du programme d'éducation européen.

Editeur responsable :

Albert Renard

Directeur

AEF-Europe

44, Boulevard Léopold II

1080 Bruxelles

www.erasmusplus-fr.be

Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engage pas la responsabilité de la Commission européenne